



Lounès Magramane
nouveau directeur
du cabinet
de la présidence
de la République

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● **PRODUITS ALIMENTAIRES AYANT RÉCEMMENT ENREGISTRÉ DES HAUSSES**

Une coordination gouvernement et producteurs pour faire baisser les prix

(P3)

EXPORTATIONS DE MÉDICAMENTS ET DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES

L'Algérie renforce sa position en Afrique et en Europe

Longtemps cantonnée aux hydrocarbures, l'économie algérienne commence à montrer des signes concrets de diversification. Deux opérations d'exportation annoncées cette semaine illustrent cette nouvelle dynamique : des médicaments vers l'Afrique de l'Ouest et des bornes de recharge électriques vers l'Europe. La première opération concerne le secteur pharmaceutique, devenu un fleuron industriel. La société pharmaceutique SOPHAL a exporté une cargaison de 2,3 tonnes de médicaments vers la Côte d'Ivoire, a indiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique.

(Lire en Page 4)



● **LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA :**

« Les relations entre l'Algérie et le Niger ne datent pas d'aujourd'hui, mais sont profondément enracinées à travers les liens de fraternité, de solidarité sincère et de bon voisinage »

(P5)

● **PALESTINE OCCUPÉE**

Plusieurs martyrs dont un enfant à Gaza à la suite des bombardements sionistes

(P12)

France : Mathilde Panot appelle à reconnaître le massacre du 17 octobre 1961 comme un « crime d'État »...



La présidente du groupe La France insoumise (LFI) à l'Assemblée nationale, Mathilde Panot, a réaffirmé sa demande de reconnaissance du massacre du 17 octobre 1961 comme un « crime d'État », lors du point de presse hebdomadaire de son groupe parlementaire. « Ce samedi 17 octobre, nous serons là aussi en nombre pour commémorer le 65e anniversaire du 17 octobre 1961 », a-t-elle déclaré. L'élue a annoncé un hommage aux morts et aux disparus de la répression d'une manifestation pacifique d'Algériens à Paris par la police française, alors placée sous l'autorité du préfet Maurice Papon. Elle a qualifié cette répression d'« extrêmement violente » et rappelé que le nombre exact de victimes restait inconnu. « Nous nous battons toujours pour que ce massacre soit reconnu comme un crime d'État », a-t-elle insisté. Cette revendication figure également dans un appel à des rassemblements à Paris et à Thiais, publié le 7 octobre et signé notamment par la Ligue des droits de l'homme (LDH). Les signataires jugent cette reconnaissance « politiquement et démocratiquement nécessaire » et demandent aux candidats à l'élection présidentielle de 2027 de prendre clairement position. « On ne peut prétendre être une République réellement égalitaire sans reconnaître les crimes commis en son nom », souligne le texte, qui déplore un massacre « trop souvent occulté et trop rarement enseigné ». Mathilde Panot a par ailleurs assuré de son soutien les personnes qui manifesteront samedi, évoquant la mobilisation de la jeunesse et un éventuel retour des Gilets jaunes. « Je ne sais pas exactement ce que ça va donner, mais nous serons à leurs côtés », a-t-elle affirmé. Le 17 octobre 1961, des milliers d'Algériens avaient manifesté pacifiquement à Paris à l'appel du Front de libération nationale (FLN), contre un couvre-feu qui leur était spécifiquement imposé. La police avait violemment réprimé le rassemblement. Des manifestants avaient été tués, certains jetés dans la Seine, et des milliers arrêtés. Le bilan exact des morts demeure incertain. Préfet de police de Paris de 1958 à 1967, Maurice Papon a été condamné en 1998 pour complicité de crimes contre l'humanité en raison de son rôle dans la déportation de Juifs pendant l'Occupation.

... Plus de 40 kg de cocaïne saisis à Toulouse et en Martinique

Les forces de l'ordre françaises ont saisi environ plus de 41 kilogrammes de cocaïne lors de deux opérations distinctes menées près de Toulouse, dans le sud-ouest de la France, et au Lamentin, en Martinique, a annoncé la Police nationale sur le réseau social américain X. Quatre personnes ont été interpellées dans le cadre de l'opération menée près de Toulouse, tandis que le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nunez, a indiqué que quatre trafiquants avaient été placés sous écrou. Le travail de la police de la division de la criminalité territoriale de Toulouse, a conduit à « l'arrestation puis la mise sous écrou de 4 trafiquants », avec la saisie de 44 kilogrammes de cocaïne, d'armes et de 7 000 euros, sur X. La Police nationale a, de son côté, fait état d'une saisie totale de 41,055 kilogrammes de cocaïne dans les deux opérations, dont 40 kilogrammes près de Toulouse et 1,055 kilogramme en Martinique. Selon la Police nationale, l'opération menée près de Toulouse s'est déroulée dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'issue de plusieurs mois de surveillance.

Cyberattaque : Coopérative U juge l'attaque contre ses installations frigorifiques « inédite, gravissime et inacceptable »

Au lendemain de la cyberattaque qui a visé les installations frigorifiques de plusieurs enseignes de la grande distribution en France, le P-DG de Coopérative U, Dominique Schelcher, a fait un premier point de situation sur le réseau.

Selon lui, 80 magasins du réseau ont été touchés, sur près de 2 000 points de vente. « Dans la grande majorité des cas, la réactivité de nos équipes a permis de contrer l'attaque et d'éviter toute rupture de la chaîne du froid », a-t-il affirmé. Dans les magasins où cela n'a pas été possible, les produits ayant subi une rupture du froid ont été « immédiatement retirés de la vente et détruits », a-t-il ajouté, assurant que la priorité du groupe restait « la sécurité alimentaire de nos clients ». Il a par ailleurs rappelé que les installations frigorifiques du groupe étaient connectées à Internet afin de permettre une surveillance des températures à distance, de jour comme de nuit, et une intervention rapide en cas d'anomalie. Il a présenté ce dispositif comme « essentiel à la bonne conservation des produits alimentaires ».

Le dirigeant a estimé qu'une enquête devrait permettre « de faire toute la lumière sur les circonstances » de l'attaque. « S'attaquer à des équipements essentiels à la conservation des produits frais, c'est s'attaquer à la chaîne d'approvisionnement alimentaire des Français. C'est inédit, gravissime et inacceptable », a-t-il déclaré.

Pour rappel, une cyberattaque d'ampleur a touché lundi 12 octobre les installations frigorifiques de plusieurs enseignes de la grande distribution française, notamment Intermarché et Système U, entraînant d'importantes perturbations et la destruction de denrées alimentaires, rapportent les médias français.

La section cybercriminalité du parquet de Paris s'est saisie de l'enquête sur cette attaque.

Selon le groupe Les Mousquetaires, propriétaire d'Intermarché, l'entreprise Danfoss, chargée de la gestion de ses équipements frigorifiques, a été victime d'une cyberattaque dans la nuit de dimanche à lundi. Les températures de certains réfrigérateurs et congélateurs auraient été réglées à 50 °C, compromettant la conservation des produits alimentaires.

D'après un premier bilan, une centaine de magasins Intermarché ont été contraints de retirer et de jeter les denrées stockées dans les équipements concernés. Les établissements touchés doivent également procéder à des constats officiels pour documenter les dégâts.



La F1 reviendra en Afrique au début des années 2030, avec un Grand Prix au Rwanda

Le Rwanda accueillera un Grand Prix de Formule 1 au début des années 2030, dans le cadre d'un accord de dix ans annoncé mardi à Kigali, marquant le retour de la discipline en Afrique après près de quatre décennies d'absence. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse en présence du président rwandais Paul Kagame, du président-directeur général de la Formule 1, Stefano Domenicali, et du président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), Mohammed Ben Sulayem. « Aujourd'hui est un moment historique pour la Formule 1. Avec l'arrivée du Rwanda au calendrier dès la prochaine décennie, notre sport courra sur tous les continents habités, rapprochant le Championnat du monde des fans du monde entier comme jamais », a déclaré Domenicali. Le circuit sera aménagé près du nouvel aéroport international de Kigali, conformément aux normes de Grade 1 de la FIA, le niveau d'homologation requis pour accueillir la Formule 1. Le dernier Grand Prix disputé en Afrique remonte à 1993, sur le circuit de Kyalami, en Afrique du Sud.

La Chine s'oppose à l'attribution par l'Inde de noms à des lieux situés dans des zones disputées



La Chine a exprimé mardi son opposition à l'annonce par l'Inde de noms de lieux situés dans des zones disputées entre les deux pays. Pékin n'a « jamais reconnu le prétendu "territoire de l'Union du Ladakh", établi unilatéralement et illégalement par l'Inde, et s'oppose fermement à l'annonce par l'Inde de prétendus noms normalisés », a déclaré la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning, selon le quotidien public Global Times. Ces déclarations font suite à une annonce du ministère indien de

l'Intérieur, au début du mois, attribuant des noms à 28 lieux, dont certains situés dans des zones frontalières disputées.

« Cette démarche est illégale et sans effet et ne peut changer le fait que les zones concernées dans le secteur occidental de la frontière sino-indienne ont toujours appartenu à la Chine », a affirmé Mao Ning.

Un face-à-face militaire entre les forces frontalières des deux pays au Ladakh, entamé en 2019, a duré plus de quatre ans et fait chuter les relations bilatérales à leur plus bas niveau depuis six décennies.

PRODUITS ALIMENTAIRES AYANT RÉCEMMENT ENREGISTRÉ DES HAUSSES

Une coordination gouvernement et producteurs pour faire baisser les prix

D'aucuns savent que plusieurs dispositifs de solidarité et d'aides sociales directes sont mis en place par l'État et diverses institutions pour soutenir les citoyens à faibles revenus (petites bourses), les familles nécessiteuses, les travailleurs modestes et les étudiants. Et compte tenu de la hausse des prix des produits alimentaires, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national mène des opérations de contrôle pour surveiller les prix et la structure des coûts des produits alimentaires. C'est ainsi que des agents de contrôle visitent directement les usines et les unités de fabrication pour examiner la structure des prix et les charges réelles à la source. Et là, il y a lieu de noter que la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a tenu une réunion de coordination avec un nombre d'opérateurs économiques activant dans le domaine de la production de produits alimentaires, consacrée à l'examen de l'évolution des prix de certains produits ayant récemment enregistré des hausses, conformément à un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au Palais des expositions des Pins maritimes, la ministre a écouté les préoccupations des professionnels et les explications fournies concernant la situation du marché et les coûts de production, soulignant l'importance d'un «dialogue et d'une coordination responsables entre les pouvoirs

publics et les opérateurs économiques, garantissant ainsi la prise en compte des intérêts des producteurs et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens». Elle a également réaffirmé «l'engagement du secteur à examiner les préoccupations des producteurs et des professionnels», insistant sur la nécessité «d'éviter toute hausse injustifiée des prix», d'autant que la préservation du pouvoir d'achat des citoyens est «l'une des priorités du secteur, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Dans la pratique, les agents de contrôle relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont effectué des visites de terrain dans plusieurs unités de production afin d'examiner la structure des prix des produits fabriqués ainsi que les différents éléments entrant dans leur composition à travers les diverses étapes de production, précise le communiqué du ministère. Ces visites, effectuées récemment, interviennent en application des instructions de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, «dans le cadre du suivi de la disponibilité des différents produits de consommation et de leurs niveaux de prix», précise la même source. Cette opération vise à renforcer la transparence dans la fixation des prix et le suivi des coûts de production, ainsi qu'à évaluer l'incidence des différentes charges et dépenses sur les prix finaux des pro-

duits, de manière à promouvoir les transactions commerciales et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, a conclu le communiqué. Il est utile de faire remarquer que pour le moment, les prix dans les magasins d'alimentation générale (supérettes, épiceries de quartier et supermarchés) varient selon les marques, les produits subventionnés et les hausses récentes du marché.

Voici les prix indicatifs observés dans les produits de base et subventionnés :

Lait en sachet (subventionné) : 25 DA / litre ; lait partiellement écrémé (UHT / Brique 1L comme Candia ou Soummam) : 125 à 130 DA ; Sucre (ex. Cevital 2 kg) : environ 195 DA, 85 à 90 le kg. Pour les pâtes et couscous (500g) : 60 à 90 DA selon les marques (ex. Coude Extra à 90 DA, Tliti Sim à 60 DA) ; couscous (1 kg) : environ 175 DA. Concernant les légumes secs (lentilles, haricots, pois chiches) : de 120 DA à 385 DA le paquet selon le poids (les 500g de lentilles coûtent environ 120 à 150 DA). Le Café entre 185 à 250 DA selon la marque (ex. Café Famico à 250 DA, marque Many à 185 DA). Pour l'huile et la margarine (ex. Margarine Mani 500g) : environ 180 DA, concernant les boissons et eaux minérales : Eau minérale (pack de 6 x 1,5 L de Saida, Ifri ou Ayris) : 245 à 260 DA ; boissons gazeuses (bouteille de 1 L comme Hamoud Boualem) : 80 à 85 DA.

Saïd Ben

ACCÈS À L'ÉNERGIE

L'enjeu ne se limite pas à la généralisation, mais s'étend à la garantie de la continuité de l'approvisionnement

Le groupe Sonelgaz entend, grâce à son expérience cumulée, devenir un catalyseur pour l'accès des entreprises algériennes aux marchés énergétiques régionaux, notamment en Afrique, a assuré mardi le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal. Dans son allocution d'ouverture de la 2e édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables, "Kahraba Expo 2026", organisé au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, et lue en son nom par le directeur général par intérim du groupe Sonelgaz, Nabil Kafi, le ministre a souligné que "l'enjeu aujourd'hui ne se limite pas à la généralisation de l'accès à l'énergie, mais s'étend à la garantie de la continuité de l'approvisionnement, à l'amélioration de la qualité du service public et au développement de la fiabilité du système électrique". M. Adjal a également mis l'accent sur la nécessité de répondre à la croissance continue de la demande, afin de garantir la pérennité de ces acquis et de renforcer leurs capacités au service du développement national, ainsi que l'ouverture des entreprises algériennes sur les marchés africains et régionaux, dans

l'objectif de diversifier l'économie nationale, de valoriser les expertises et les compétences algériennes et de consolider la présence des entreprises nationales sur ces marchés. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer la coopération Sud-Sud et à élargir les perspectives de partenariat avec les pays africains, a-t-il ajouté. A cet égard, M. Adjal a mis en exergue l'expertise technique et l'ingénierie dont dispose le groupe public Sonelgaz, qui l'habilitent à contribuer à la concrétisation de projets énergétiques à l'étranger et à proposer des solutions intégrées couvrant l'ingénierie, la réalisation, la maintenance, la formation et les services techniques. Cette expertise s'illustre à travers plusieurs projets sur le continent africain, notamment la réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40 mégawatts au Niger et d'un projet similaire d'une capacité de 40 mégawatts au Tchad, témoignant ainsi de la contribution des compétences et des entreprises algériennes au développement des infrastructures énergétiques, à l'accompagnement des efforts de développement dans les pays frères

et à la consolidation de la coopération fondée sur l'échange d'expériences et les intérêts communs, a souligné le ministre. Dans cette perspective, le Groupe Sonelgaz entend devenir "un catalyseur pour l'accès des entreprises algériennes aux marchés énergétiques régionaux, en mettant à profit son expérience accumulée, son réseau de relations et ses partenariats, et en ouvrant de nouvelles perspectives aux produits, aux services et aux compétences nationales, notamment dans l'espace africain", a ajouté M. Adjal. Cette orientation ne vise pas uniquement à élargir la présence économique de l'Algérie au-delà de ses frontières, mais s'inscrit dans une vision plus large qui fait de la coopération Sud-Sud un levier d'échange de connaissances, de développement des capacités locales, de soutien au développement commun et de consolidation de la position des entreprises algériennes en tant que partenaires fiables et capables de contribuer à la réalisation de projets et à l'établissement de relations économiques durables.

R.N.

Lounès Magramane nouveau directeur du cabinet de la présidence de la République

Lounès Magramane est le nouveau directeur du cabinet de la Présidence de la République. Il a été nommé au poste, a annoncé la présidence dans un communiqué. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé aujourd'hui M. Lounès Magramane directeur du cabinet de la Présidence de la République,» a précisé la même source. Par ailleurs, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé hier, Brahim Merad ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, et a également nommé M. Saïd Sayoud ministre des Transports, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué.

R.N.



LA CONJONCTURE

Par R. N.

Un nouveau programme "EU-ALGERIA FOR BUSINESS" pour booster l'investissement

La coopération économique entre l'Algérie et l'Union européenne franchit une nouvelle étape avec le lancement des travaux préparatoires d'un programme ambitieux baptisé "EU-ALGERIA FOR BUSINESS". C'est l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement AAPI, qui a abrité lundi, la première réunion de concertation pour l'élaboration de ce partenariat dédié à la promotion de l'investissement et à l'amélioration du climat des affaires, sous la supervision du Centre du Commerce International mandaté par l'Union européenne pour assurer l'accompagnement technique. La rencontre, qui se poursuit jusqu'au 14 octobre, a été inaugurée par le Directeur général de l'AAPI Omar Rekkache, aux côtés du Chef de la section coopération de la Délégation de l'UE en Algérie Marco Migliorelli, de la Cheffe de mission de l'ITC Elena Boutrimova et du Directeur de la coopération avec l'UE au ministère des Affaires étrangères Mohamed Soumani. Y ont pris part les représentants de l'AAPI en tant qu'entité pilote côté algérien, ainsi que l'ensemble des ministères, organismes publics concernés par l'investissement et les organisations patronales qui seront parties prenantes du programme. L'ambition affichée est de bâtir sur une durée de 60 mois un partenariat capable de contribuer concrètement à la diversification de l'économie algérienne et de renforcer sa résilience, en consolidant la coopération technique avec l'Union européenne et en développant des relations économiques bilatérales fructueuses et durables. Sur le plan pratique, le programme vise à accroître les investissements européens en Algérie, à fluidifier les échanges commerciaux et à soutenir les entreprises algériennes dans leur démarche d'accès aux marchés européens. Le Directeur général de l'AAPI a insisté sur le fait que cette mission préparatoire doit aboutir à un programme intégré et réaliste, orienté vers des résultats mesurables et des actions concrètes au bénéfice direct des investisseurs et des entreprises, à travers une meilleure visibilité des opportunités, un élargissement des partenariats et une facilitation effective des échanges. L'Agence a réaffirmé qu'elle contribuera activement à cet effort dans le cadre de ses missions de promotion et de valorisation des opportunités, en veillant à coordonner les contributions des différentes parties algériennes et à garantir la prise en compte de leurs besoins et priorités dans le mécanisme de gouvernance du programme. Ces réunions s'inscrivent dans une démarche de consultation large autour du cadre général du futur partenariat et des thématiques qu'il couvrira, en s'appuyant sur trois dimensions complémentaires étroitement liées. La première dimension concerne le climat des affaires, la promotion de l'investissement et les partenariats entre les entreprises algériennes et européennes, avec l'objectif d'identifier les difficultés rencontrées par les investisseurs, de valoriser les opportunités offertes dans les différents secteurs économiques et d'encourager les partenariats industriels fondés notamment sur la coproduction, la sous-traitance et le transfert de technologie. La seconde porte sur la facilitation des échanges commerciaux, la numérisation et le commerce régional, en examinant les moyens de simplifier et de numériser les procédures commerciales et douanières afin de réduire les charges opérationnelles supportées par les entreprises et de renforcer leur capacité à accéder aux marchés régionaux et internationaux, en particulier dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Enfin, la troisième dimension traite de la qualité, de l'accès au marché européen et de la transition écologique, en abordant les exigences de conformité, l'infrastructure qualité, les procédures de certification et l'accompagnement des entreprises pour adapter leurs produits et leurs pratiques aux normes et exigences environnementales en vigueur. Ce programme intervient à un moment où l'Algérie déploie sa nouvelle politique d'investissement et où l'Union européenne cherche à sécuriser et diversifier ses partenariats en Méditerranée.

R.N.

EXPORTATIONS DE MÉDICAMENTS ET DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES

L'Algérie renforce sa position en Afrique et en Europe

Longtemps cantonnée aux hydrocarbures, l'économie algérienne commence à montrer des signes concrets de diversification. Deux opérations d'exportation annoncées cette semaine illustrent cette nouvelle dynamique : des médicaments vers l'Afrique de l'Ouest et des bornes de recharge électriques vers l'Europe.

La première opération concerne le secteur pharmaceutique, devenu un fleuron industriel. La société pharmaceutique SOPHAL a exporté une cargaison de 2,3 tonnes de médicaments vers la Côte d'Ivoire, a indiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique. Ce n'est pas une opération isolée. Une deuxième cargaison devrait être expédiée vers la même destination dans les prochaines semaines, "dans une démarche qui reflète le développement que connaît l'industrie pharmaceutique algérienne", précise le communiqué. Cette performance est le fruit d'une stratégie de long

terme. L'Algérie couvre aujourd'hui plus de 70% de ses besoins en médicaments et compte plus de 200 unités de production. Le ministère assure que cette exportation a été menée dans le respect des conditions techniques et réglementaires, tout en veillant à garantir l'approvisionnement continu du marché national, afin de concilier satisfaction des patients et promotion des exportations.

C'est un tournant majeur : l'Algérie n'est plus seulement un importateur de médicaments, elle devient un exportateur vers un marché africain de 400 millions d'habitants.

La seconde opération vient confirmer l'émergence d'une industrie électrique à vocation exportatrice. La Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale du groupe Sonelgaz, procédera prochainement à l'exportation de 250 bornes de recharge pour véhicules électriques vers l'Italie.

Annonce faite mardi à Alger par son PDG, Youcef Defdaf, en marge du salon Kahraba Expo 2026. Cette livraison interviendra fin octobre ou début novembre et s'inscrit dans un contrat global de 450 bornes, dont 200 ont déjà été expédiées avec succès vers le Portugal.

Mieux encore, la SAIEG ne compte pas s'arrêter là. Le même responsable a indiqué que plusieurs autres contrats d'exportation portant sur des aubes de turbines à gaz seront concrétisés, ainsi qu'un contrat conclu avec une entreprise américaine portant sur l'exportation de 50 lots d'équi-



pements électriques sur cinq ans. L'entreprise publique lorgne désormais le marché sud-africain pour de nouvelles commandes de bornes et d'équipements électriques.

Ces deux exemples, médicaments et bornes électriques, sont hautement symboliques. Ils montrent que la stratégie de diversification hors hydrocarbures voulue par les autorités commence à porter ses

fruits dans des secteurs à forte valeur ajoutée et technologique.

Ce n'est plus de la matière première brute que l'Algérie exporte, mais des produits finis, certifiés aux normes internationales, capables de concurrencer les produits européens sur leurs propres marchés. Une preuve que le "Made in Algeria" est en train de gagner en crédibilité.

H. B.

MINES ET TERRES RARES

L'Algérie veut séduire les géants britanniques

L'Algérie a décidé de faire de son sous-sol le prochain moteur de sa diversification économique. Et pour y parvenir, elle regarde vers Londres. Riche en ressources minières inexploitées et en terres rares, le pays cherche à attirer les investissements et surtout l'expertise de pointe des multinationales britanniques. Les travaux d'une rencontre algéro-britannique sur le secteur des mines ont débuté hier, marquant une nouvelle étape dans ce rapprochement stratégique. Organisée par le Conseil d'Affaires algéro-britannique, la rencontre a réuni responsables, experts et représentants d'entreprises et d'organismes britanniques activant dans ce secteur. L'objectif est clair : explorer les

opportunités d'investissement et de partenariat, ainsi que les perspectives de coopération dans les domaines de la recherche minière, des services, des équipements et de la technologie. La rencontre s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, Karima Bakir Tafer, et de l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, James Downer. Un signal politique fort qui montre que les deux gouvernements soutiennent cette dynamique.

UN SOUS-SOL IMMENSE, ENCORE SOUS-EXPLOITÉ
L'Algérie est aujourd'hui connue pour être un géant des hydrocarbures, mais son potentiel minier reste colossal et largement sous-

exploité. Le pays possède d'importants gisements de fer avec le méga-gisement de Gara Djebilet, l'un des plus grands au monde, de phosphate, de zinc, de plomb, d'or dans le Hoggar, et surtout, un potentiel très prometteur en terres rares et en métaux critiques comme le lithium, le tungstène et le manganèse.

Or, ces terres rares sont devenues le nerf de la guerre économique mondiale. Indispensables pour la fabrication des batteries électriques, des éoliennes, des smartphones et des systèmes de défense, elles sont au cœur de la transition énergétique. L'Europe et le Royaume-Uni, qui cherchent à réduire leur dépendance à la Chine qui contrôle 90% du raffinage mondial, voient en l'Algérie une alternative crédi-

ble, stable et proche géographiquement.

C'est précisément ce que l'Algérie veut valoriser. La rencontre a été ponctuée par la présentation d'un exposé sur les priorités de l'Algérie dans le secteur des mines et les dispositions de la nouvelle loi 25-12. Cette nouvelle loi minière est la clé de voûte de la stratégie d'Alger. Elle offre des garanties majeures aux investisseurs étrangers : simplification des procédures d'octroi de permis, stabilité juridique et fiscale sur 10 ans, possibilité de détenir jusqu'à 100% du capital dans certains projets d'exploration, et facilitation du transfert des bénéfices. Le message est : le cadre est désormais sécurisé et attractif.

L'EXPERTISE BRITANNIQUE, LA PIÈCE MANQUANTE

Si l'Algérie a la ressource, le Royaume-Uni a l'expertise. Londres est la capitale mondiale du financement minier, avec la Bourse de Londres où sont cotés les plus grands groupes miniers comme Rio Tinto, Glencore et Anglo American.

Mais au-delà des géants, ce sont les entreprises de services britanniques qui intéressent Alger : des sociétés spécialisées dans la géologie de haute précision, la collecte et l'analyse de données satellitaires, la prospection minière par drone, les équipements d'extraction à faible empreinte carbone et les technologies de traitement innovantes. Au programme de la rencontre

figurent justement des séances de débat sur la géologie, la collecte de données, la prospection minière, les équipements, les services, les potentialités britanniques et l'innovation.

L'événement prévoit également l'organisation de séances de travail bilatérales, réunissant les partenaires et les opérateurs algériens comme Sonarex et ses filiales avec les entreprises britanniques pour examiner les opportunités de coopération et établir des partenariats pratiques. L'approche algérienne n'est plus de simplement exporter du minerai brut. Alger exige désormais de la transformation locale, du transfert de technologie et de la formation. L'idée est de créer une véritable chaîne de valeur minière en Algérie, de l'exploration à la transformation en métaux utilisables pour l'industrie.

Pour le Royaume-Uni, post-Brexit, l'enjeu est de sécuriser des approvisionnements critiques pour sa propre industrie verte et de positionner ses entreprises sur un marché de 45 millions d'habitants aux portes de l'Europe, qui dispose en plus de l'énergie bon marché nécessaire pour faire fonctionner les usines de traitement des minerais.

Cette rencontre de deux jours à Alger n'est donc pas une simple conférence. C'est le début d'une alliance pragmatique : les ressources stratégiques algériennes contre le capital et le savoir-faire britannique.

Hamza B.

CNEP-BANQUE - SAA

Une offre d'assurance préférentielle pour les bus acquis à crédit

La CNEP-Banque et la Société nationale d'assurances (SAA) ont annoncé le renforcement de leur partenariat stratégique à travers le lancement d'une offre d'assurance intégrée à des conditions préférentielles au profit des opérateurs de transport public de voyageurs acquérant des autobus dans le cadre de crédits à long terme, indique lundi un communiqué conjoint des deux établissements. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération de renouvellement du parc national de transport public de voyageurs, ciblant les véhicules âgés de 25 ans et plus, initiée par les pouvoirs publics, précise la même source. En vertu de ce partenariat, les deux établissements proposent aux acquéreurs d'autobus financés par crédit un parcours simplifié permettant de coordonner les démarches de financement et de souscription d'assurance, avec des garanties adaptées aux exigences de l'exploitation des véhicules de transport collectif. L'offre prévoit notamment une tarification préférentielle, une réduction des délais de souscription, ainsi qu'un traitement prioritaire et accéléré des dossiers de sinistres auprès des réseaux de la SAA, en vue de favoriser la remise en circulation rapide des véhicules et de limiter les interruptions d'activité. Elle vise également à renforcer la protection des investissements des transporteurs durant toute la période de financement, tout en facilitant l'accès des professionnels à des solutions intégrées de financement et d'assurance. A travers cette convention, la CNEP-Banque entend consolider son offre de crédits à destination des entreprises et des professionnels du transport de voyageurs, tandis que la SAA ambitionne d'élargir la diffusion de ses produits d'assurance à travers le réseau bancaire, selon le communiqué.

R.N.

ALGÉRIE-SÉNÉGAL

Raffermissement des liens privilégiés qui unissent les deux pays

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a indiqué que le «patrimoine historique» qui unit l'Algérie et le Sénégal, conjugué à leurs potentialités économiques et humaines, leur permet de faire évoluer leurs relations vers une étape plus avancée et davantage intégrée, soulignant la volonté des deux pays de réactiver les mécanismes de coopération bilatérale et d'ouvrir de nouvelles perspectives à leur partenariat.

M. Attaf s'exprimait dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la 6e session de la Grande commission mixte algéro-sénégalaise qu'il a coprésidée, à Alger, avec le ministre sénégalais de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, M. Cheikh Niang.

Dans son allocution, le ministre d'Etat a salué les efforts et l'engagement personnel de son homologue sénégalais pour la réussite de cette session, qui intervient après une interruption de près de trois décennies, ce qui témoigne de la volonté des deux pays de «réactiver les mécanismes de coopération bilatérale» et d'«ouvrir de nouvelles perspectives à leur partenariat».

RENFORCER LE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET LE SÉNÉGAL

Il a appelé, dans ce contexte, à «passer de la valorisation de notre patrimoine historique commun à sa mobilisation au service de la construction d'un partenariat économique et politique plus dynamique et plus durable». Se félicitant de la dynamique positive qu'ont connue, ces dernières années, les relations bilatérales, illustrées par de nombreux échanges



entre les dirigeants des deux pays, ainsi que par l'intensification des visites et des rencontres ministérielles dans les deux sens, M. Attaf a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie à un dialogue politique régulier, fondé sur la franchise et le respect mutuel (...) de nature à renforcer la coordination et la concertation, à élargir les domaines d'entente et à préserver les intérêts communs».

La responsabilité commune des deux pays consiste également à «donner un contenu concret à nos relations, à travers le développement de la coopération économique et sectorielle, le renforcement des échanges et le lancement de projets générant des retombées directes et bénéfiques pour nos deux pays», a-t-il soutenu.

Dans cette perspective, le ministre d'Etat a relevé que les échanges économiques et commerciaux entre l'Algérie et le Sénégal «demeurent en deçà du potentiel dont disposent les deux pays». Cette situation, a-t-il dit, «nous appelle à œuvrer conjointement afin de remédier à ce déséquilibre et de réunir les conditions propices au développement des

investissements, des partenariats et des projets communs».

Dans le même contexte, M. Attaf a indiqué que «depuis 2023, l'Algérie a pris plusieurs initiatives visant à renforcer sa présence économique au Sénégal, notamment l'ouverture d'une banque algérienne à Dakar, la création d'un espace permanent d'exposition des produits algériens, le renforcement de la connectivité aérienne, le lancement de la ligne maritime entre l'Algérie et le Sénégal, ainsi que la participation régulière aux manifestations économiques et commerciales organisées au Sénégal».

Il a également souligné l'importance particulière qu'accorde l'Algérie à la réactivation du Conseil d'affaires algéro-sénégalais et au renforcement de ses capacités, afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle dans le rapprochement des entreprises, l'identification des opportunités d'investissement et le suivi des initiatives et des projets communs.

M. Attaf a, par ailleurs, évoqué la dimension humaine des relations entre l'Algérie et le Sénégal, qui constitue «un véritable pont entre nos deux peuples», soulignant que

les liens culturels et spirituels représentent «un patrimoine précieux dans nos relations, compte tenu des profondes affinités spirituelles historiques et des liens humains solides qui unissent l'Algérie et le Sénégal».

«Nous aspirons à développer davantage ces liens à travers l'intensification des échanges culturels, scientifiques et spirituels, ainsi que par la promotion du tourisme spirituel vers les hauts lieux historiques de l'Algérie, notamment Aïn Madhi et Bou Semghoun», a-t-il dit.

Le ministre d'Etat a, par ailleurs, estimé que le développement des relations bilatérales et de la coopération sectorielle entre les deux pays «ne saurait être dissocié de leur environnement africain, ni de leur responsabilité commune en matière de renforcement de l'intégration continentale et de lutte contre les défis qui entravent le processus de développement et de stabilité en Afrique», soulignant que l'Algérie et le Sénégal, de par leur position géographique et leur ancrage régional, sont «en mesure de contribuer au renforcement des liens entre le nord et l'Ouest du continent africain, au développement des échanges économiques et à l'élargissement des domaines de coopération entre les ensembles régionaux africains».

L'IMPÉRATIF DE METTRE EN ŒUVRE EFFECTIVE DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAF)

Dans cette perspective, l'Algérie «accorde une importance particulière au renforcement du rôle de l'Union africaine, à la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), ainsi qu'au développement des chaînes de valeur et de production», a-t-il rappelé, ajoutant que «ces efforts doivent permettre d'accroître les échanges intra-africains,

de renforcer les capacités productives du continent, de réduire sa dépendance à l'égard des marchés extérieurs et d'accélérer le processus d'intégration continentale».

De son côté, le ministre sénégalais de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur a appelé, dans son allocution, à hisser les relations entre les deux pays au niveau d'un «partenariat stratégique structuré et résolument orienté vers les résultats, à même de renforcer la coopération bilatérale et de répondre aux aspirations des deux peuples», réaffirmant la détermination du gouvernement sénégalais à «œuvrer, sans relâche, au raffermissement des liens privilégiés qui unissent les deux pays».

Il a souligné que les relations entre les deux pays «s'inscrivent dans une tradition ancienne de considération mutuelle, de confiance et de solidarité, patiemment entretenue au fil des décennies», ajoutant que ces relations ont «progressivement acquis une profondeur qui dépasse les circonstances particulières et les changements de conjoncture internationale».

La coopération entre les pays africains «ne saurait demeurer une simple composante de leurs politiques extérieures respectives, mais doit s'affirmer comme un instrument de renforcement de leur autonomie stratégique, de diversification de leurs partenariats et de consolidation de leur souveraineté économique», a-t-il estimé.

Et de souligner que «l'opérationnalisation du Conseil d'affaires Sénégal-Algérie mérite, à cet égard, une attention particulière», en tant que «levier déterminant pour rapprocher les communautés d'affaires des deux pays, stimuler les initiatives entrepreneuriales, faciliter l'identification d'opportunités d'investissement et favoriser l'émergence de partenariats entre les entreprises des deux côtés».

Hamza B.

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA :

« Les relations entre l'Algérie et le Niger ne datent pas d'aujourd'hui, mais sont profondément enracinées à travers les liens de fraternité, de solidarité sincère et de bon voisinage »



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, mardi au siège de l'état-major de l'ANP, le ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale de la République du Niger, pays frère, le Général d'Armée Salifou Modi, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu

en audience, ce mardi 13 octobre 2026, au siège de l'état-major de l'ANP, le Général d'Armée Salifou Modi, ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale de la République du Niger frère», précise la même source.

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut des drapeaux nationaux et la présentation des honneurs militaires au Général d'Armée Salifou Modi, par une formation militaire, représentant les différentes Forces de l'ANP.

Ont pris part à cette rencontre, le Commandant des Forces terrestres, le Commandant des Forces aéri-

ennes, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, les Chefs de départements, les directeurs centraux du MDN et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation nigérienne.

Lors de cette audience, les deux parties ont examiné «l'état de la coopération militaire bilatérale et échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun».

A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution dans laquelle «il a souhaité la bienvenue au ministre nigérien de la Défense, ainsi qu'à la délégation accompagnatrice», tout en soulignant que «les relations entre l'Algérie et le Niger ne datent pas d'aujourd'hui, mais sont profondément enracinées à travers les liens de fraternité, de solidarité sincère et de bon voisinage, et qui se sont consolidées au fil des étapes marquant l'Histoire des deux pays», relève la même source.

«Cette visite s'inscrit dans la dynamique renouvelée que connaissent les relations algéro-nigériennes

et traduit pleinement la volonté commune des dirigeants des deux pays de renforcer les mécanismes de coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la défense et de la sécurité», a-t-il dit.

«Les relations entre l'Algérie et le Niger ne datent pas d'aujourd'hui, elles reposent sur des liens historiques de fraternité, de solidarité sincère et de bon voisinage, consolidées au fil des étapes marquantes de l'Histoire des deux pays et confortées par une vision convergente de l'avenir de notre région et du destin de ses peuples», a-t-il poursuivi.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a également souligné que «cette importante visite s'inscrit dans le sillage de la visite historique effectuée en Algérie par le président Abdourahamane Tiani, les 15 et 16 février 2026, laquelle a constitué une étape charnière dans le développement des relations entre les deux pays».

«Cette importante visite intervient dans le sillage de la visite historique effectuée en Algérie par le président Abdourahamane Tiani, les 15 et 16 février 2026, à l'invitation de son

frère, M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, laquelle a constitué une étape décisive dans les relations entre les deux pays, marquant un tournant majeur et réaffirmant la ferme volonté des dirigeants des deux pays de hisser leurs relations à des horizons plus larges et de relever les défis régionaux dans un esprit de solidarité renouvelée et de responsabilité partagée», a-t-il affirmé.

Pour sa part, le Général d'Armée Salifou Modi a exprimé «sa satisfaction de se rendre en Algérie», faisant part de «sa volonté constante d'œuvrer au renforcement des relations de coopération militaire entre les deux pays frères», tout en saluant «le niveau de coordination multidimensionnelle qui caractérise les relations entre les deux pays frères».

A l'issue, les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques, avant la signature du livre d'or de l'état-major de l'ANP par le ministre de la Défense nationale nigérien, conclut le communiqué du MDN.

R.N.

PROGRAMME "AADL 3" À OUM EL BOUAGHI :

Toutes les demandes seront prises en charge déclare Belaribi

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé à Oum El Bouaghi, que toutes les demandes relatives au programme de logement location-vente AADL 3, exprimées dans cette wilaya, seront prises en charge dans les 24 mois à venir.



Inspectant, à la sortie ouest de la ville d'Oum El Bouaghi, le site des 600 logements AADL dont la réalisation est achevée, le ministre a affirmé, à ce propos, que les quelque 7.000 demandes déposées seront prises en charge. M. Belaribi a souligné la nécessité de fournir les assiettes foncières

nécessaires, au chef-lieu de wilaya ou dans les autres communes, pour réaliser ce programme au cours des deux prochaines années, afin, a-t-il dit,

qu'Oum El Bouaghi "soit parmi les premières wilayas à clore le dossier AADL 3". Le ministre a également salué, à cette occasion, "le rôle déterminant des

entreprises chargées de la réalisation des logements AADL à travers le pays, depuis le début de la mise en œuvre de ce programme", soulignant que le nombre de logements AADL réalisés à travers l'Algérie "a atteint environ un million d'unités". Après avoir appelé à l'accompagnement et à l'encouragement des entreprises de construction, le ministre a indiqué que "les projets AADL 3 sont en cours de réalisation à travers le pays grâce aux efforts des Algériens, à des entreprises et à des matériaux de construction algériens". Il convient de noter que la wilaya d'Oum El Bouaghi a bénéficié, dans le cadre du programme 2026, d'un quota de 3.000 logements en location-vente (AADL), sachant que leur implantation est effectuée au chef-lieu de wilaya et dans la commune d'Aïn M'lila.

BÉJAÏA :

Préparatifs de l'opération labours-semaillles

La DSA de Béjaïa réunit la BADR, la CRMA et la Chambre d'agriculture pour préparer la campagne des labours-semaillles 2026-2027.

L'avancement de l'opération des labours-semaillles pour la campagne 2026-2027 a été au centre d'une réunion tenue hier au niveau de la Direction des services agricoles de la wilaya de Béjaïa, en présence de représentants de la BADR et de la Caisse de mutualité agricole (CRMA), de la Chambre d'agriculture et d'autres intervenants dans la filière céréalière, avec comme objectif de réunir les conditions les meilleures pour assurer la réussite de cette année agricole.

Plusieurs points ont été passés en revue, notamment le crédit agricole R'fig afin d'accélérer son obtention par les exploitants ayant déposé un dossier dans ce sens, assurer la disponibilité des intrants, en particulier les

semences et les engrais, en quantités suffisantes pour satisfaire la demande des céréaliers et rapprocher les points d'approvisionnement. Ceci, afin de réduire le coût et les contraintes liées au transport, veiller à sensibiliser les agriculteurs à contracter une police d'assurance pour protéger leurs récoltes des divers risques, coordonner avec le secteur de l'hydraulique pour la délivrance d'autorisations de fonçage de puits, assurer la disponibilité des équipements agricoles nécessaires pour mener à bien les labours-semaillles.

Concernant les semences et les fertilisants, mais aussi les légumes secs et le riz, un comité de wilaya, dépêché par le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Mehdi, chargé de la gestion des affaires de la wilaya de Béjaïa, a fait ce même jour une visite d'inspection aux fins de s'enquérir de la conformité aux normes des conditions de

stockage de ces produits.

Les membres de ce comité, composé de plusieurs responsables exécutifs et opérateurs de la filière, ont enregistré, avec satisfaction, le respect de ces normes de stockage, garantissant ainsi la qualité de ces produits.

Pour rappel, la wilaya de Béjaïa dispose d'environ 5.000 ha réservés aux céréales dont 80 % traditionnellement dédiés à la culture du blé dur. Les céréaliculteurs de la wilaya de Béjaïa participent notamment à la production de semences de cette culture stratégique dont l'importance est soulignée régulièrement par les autorités dans la quête de la sécurité alimentaire.

Enfin à noter que la Direction des services agricoles a ainsi insisté auprès des exploitants disposant de foncier agricole à mettre en exploitation ces terres pour la production de blé et de légumes secs.

LPA À BOUMERDÈS:

Des bénéficiaires dénoncent des irrégularités

Les bénéficiaires de 50 LPA à El Marmala (Boumerdès) saisissent le ministre de l'Habitat et dénoncent des modifications du projet initial. Les bénéficiaires du projet des 50 logements promotionnels aidés (LPA), situé à El Marmala, dans le quartier de Haï Sahel, à Boumerdès, sollicitent l'intervention urgente du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Dans un courrier daté du 14 juillet 2026, ils dénoncent plusieurs irrégularités présumées concernant les modifications apportées au projet initial, l'aménagement des espaces communs et l'achèvement des travaux. Depuis 2019, les bénéficiaires font état de changements qu'ils estiment non conformes aux plans architecturaux initiaux approuvés par les services de l'urbanisme. Ils contestent notamment les démarches enga-

gées en vue de modifier la vocation de certaines parties communes, initialement destinées à accueillir des espaces verts et une aire de jeux pour enfants, pour y construire un bâtiment à usage commercial.

Les signataires considèrent que cette éventualité porte atteinte à leurs droits, d'autant que les souscripteurs affirment avoir honoré l'ensemble de leurs engagements financiers, y compris leur contribution à l'acquisition du terrain. Ils précisent que chaque bénéficiaire a versé une somme de 325 000 dinars au titre de sa participation au prix de la parcelle lors de la signature du contrat de vente sur plans.

Les réclamants soulèvent également la question des modifications apportées à la façade principale de l'immeuble. Selon eux, des portes d'accès à des logements de type studio, com-

posés d'une seule pièce, auraient été aménagées sur cette façade, en contradiction avec les plans initialement approuvés. Ils demandent, à ce titre, que la situation soit examinée par les services compétents et que les accès concernés soient fermés sur la façade principale, puis réaménagés du côté de la façade arrière, conformément aux plans d'origine.

SUSPENSION DES TRAVAUX

Au-delà de ces modifications, les bénéficiaires dénoncent la suspension des travaux d'aménagement extérieur et l'installation des ascenseurs. Cette situation suscite leur inquiétude quant à l'achèvement du programme immobilier et à la remise des documents administratifs nécessaires.

En outre, ils estiment que la

persistance de ce différend risque de retarder davantage la finalisation des travaux et la régularisation de leur situation.

DEMANDE D'UNE COMMISSION D'INSPECTION

Face à ces préoccupations, les bénéficiaires demandent au ministre de dépêcher une commission d'inspection relevant de l'Inspection générale du ministère ou des services de contrôle de l'urbanisme afin de constater les faits signalés et de vérifier la conformité des travaux aux plans approuvés.

Ils réclament également l'achèvement des travaux restants, en particulier l'installation des ascenseurs et l'aménagement des espaces verts, ainsi que la mise en conformité des accès aux logements de type studio.

TIPASA :

L'oléiculture en plein essor

L'oléiculture a progressé de 64 % en 2025-2026 à Tipasa, portée par l'essor des vergers intensifs, avec 13 huileries agréées.

L'oléiculture est une filière dont le potentiel est en devenir et qui ne demande qu'à être fructifié et mis en valeur, d'autant plus que la qualité du sol et les conditions climatiques au niveau local sont propices à son développement. D'ailleurs, cette progression a déjà commencé à porter ses fruits si l'on se réfère aux bilans établis par les services agricoles sur la production oléicole ces dernières années. Selon les récentes statistiques, la filière a connu, au terme de la campagne 2025-2026, à Tipasa, une dynamique très appréciable puisque la production a évolué de 64 % comparativement à la campagne précédente. Une progression appelée à s'inscrire dans la durée selon les responsables de la Chambre locale d'agriculture. Le bilan fait ressortir que sur les 6.000 ha représentant la surface totale des oliveraies à Tipasa, on recense 2.066,88 ha qui sont cultivés en masse (intensif) et le reste, soit la plus grande surface, est cultivé en isolé. Toutefois, force est de constater que la configuration intensif-isolé évolue d'année en année au profit de l'intensif. Il faut savoir qu'historiquement, la wilaya de Tipasa est davantage tournée vers l'arboriculture, le maraîchage, la viticulture et, à un degré moindre, la céréaliculture. La production oléicole a atteint au terme de la campagne 2025-2026 un volume total de 87.798,70 q, dont 73.107 q ont été destinés à la transformation en huile d'olive, et le reste, soit 14.691,70 q pour l'olive de table. Une production cueillie sur une superficie de 4.322,81 ha en rapport, dont 3.435,85 ha ont été destinés à la transformation en huile d'olive contre 886,96 ha à la production d'olive de table. Grâce aux performances réalisées, la wilaya de Tipasa, qui compte 13 huileries agréées, a produit 11.245,88 hectolitres d'huile d'olive.

Afin de fédérer les efforts et booster la filière, la wilaya de Tipasa a organisé sa première foire dédiée à l'huile d'olive les 6 et 7 mai dernier. Une manifestation qui a été une réussite totale, que ce soit en matière de nombre de participants ou en termes d'affluence des visiteurs.

Mieux encore et parallèlement au déroulement de la foire, un concours pour sélectionner la meilleure huile d'olive de la wilaya a été organisé, mettant ainsi aux prises 17 participants, à savoir les propriétaires des 13 huileries ainsi que 4 producteurs qui ont soumis au panel de dégustation, relevant de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAF), 31 échantillons. Le premier résultat probant est la qualité des huiles.

L'UNITÉ NATIONALE SAHRAOUIE

Un pilier fondamental de la consolidation de l'entité nationale sahraouie

L'unité nationale a constitué un pilier fondamental dans la consolidation de l'entité nationale sahraouie, la préservation de son identité et le maintien de sa place parmi les peuples et les nations, a affirmé le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali. Dans un discours prononcé à l'occasion du 51^e anniversaire de l'unité nationale sahraouie et de la Journée nationale du Conseil consultatif sahraoui, M. Ghali a souligné que le peuple sahraoui commémore cet anniversaire avec détermination et persévérance, fidèle à son engagement envers les martyrs et résolu à poursuivre le chemin de l'unité et de la lutte sous la direction du Front populaire de libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro. Le 12 octobre représente "une étape historique marquante dans le parcours du peuple

sahraoui, en tant que journée de l'unité nationale à laquelle les militants du Front populaire ont cru et pour laquelle ils se sont sacrifiés", a-t-il déclaré. Il a également souligné que "la responsabilité de tous exige de s'attacher à cette unité et de rejeter tout compromis à son sujet", estimant qu'elle constitue un pilier ayant permis de faire face aux différentes manœuvres visant, selon lui, la cause sahraouie et l'avenir du peuple sahraoui. A cette occasion, la wilaya d'Aousserd, dans les camps de réfugiés sahraouis, a abrité plusieurs activités commémoratives à l'occasion du 51^e anniversaire de l'unité nationale et de la Journée nationale du Conseil consultatif sahraoui. Ces activités ont notamment été marquées par l'organisation d'une marche populaire de solidarité avec les prisonniers civils sahraouis détenus dans les prisons marocaines. La marche a enregistré



une large participation des habitants de la wilaya, qui ont scandé des slogans nationaux et des slogans liés à l'Intifada. Les participants ont appelé la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains à intervenir en faveur de la libération des prisonniers. Ils

ont également réaffirmé leur attachement au droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance, ainsi que leur rejet de toute solution qui, selon eux, porterait atteinte à son droit à l'autodétermination.

MAROC Le Makhzen réprime une manifestation des familles des détenus civils sahraouis

Une manifestation organisée lundi devant la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) à Rabat par les familles des détenus civils sahraouis du groupe de Gdeim Izik a été violemment réprimée par les forces de sécurité marocaines qui ont procédé à des interpellations massives, rapportent plusieurs médias sahraouis. Des femmes, des défenseurs des droits humains ainsi que des étudiants venus exprimer leur solidarité avec les familles des détenus civils sahraouis et dénoncer leurs conditions de détention, ainsi que la violation de leurs droits, ont été victimes de violences physiques, ajoutent ces sources. Citant des témoins, les médias sahraouis affirment que la police marocaine a répondu avec une force excessive à la manifestation des familles des détenus sahraouis réclamant la fin des restrictions ou refus de visites, la levée de l'isolement imposé à leurs proches et la fin des traitements dégradants auxquels sont soumis les prisonniers sahraouis dans les geôles marocaines. La répression policière marocaine a fait de nombreux blessés parmi les manifestants et plusieurs autres ont été arrêtés dont six militants sahraouis des droits humains. Face à la dégradation de la santé des détenus civils sahraouis du groupe de Gdeim Izik qui ont entamé une grève de la faim illimitée le 23 septembre, et aux restrictions ou refus de visites, notamment signalés à la prison de Kénitra, leurs familles ont annoncé une mobilisation d'envergure, dont l'intention d'entamer une grève de la faim en solidarité avec leurs proches. Les associations sahraouies de défense des droits humains ont multiplié les rassemblements de soutien, alors que des rassemblements de solidarité de la diaspora et d'organisations de soutien ont eu lieu en Europe, notamment à Paris, Bressuire et Perpignan, pour réclamer l'intervention des Nations unies et de la communauté internationale. Face aux risques sanitaires croissants pouvant découler de la poursuite de la grève de la faim ouverte entamée par ces prisonniers politiques sahraouis, le Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme au Sahara occidental (CODESA) a renouvelé son appel urgent aux Nations unies et à ses mécanismes compétents en matière de droits de l'homme, en vue d'une action urgente et responsable pour protéger la vie et l'intégrité physique et psychologique des grévistes, garantir le respect de leurs droits fondamentaux et répondre aux revendications humanitaires et relatives aux droits de l'homme qui les ont poussés à s'engager dans cette forme de protestation. L'Association marocaine des droits humains (AMDH) a exprimé, quant à elle, sa profonde préoccupation concernant la grève de la faim et les conditions carcérales, tandis que des responsables sahraouis ont rappelé les avis du Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire qualifiant ces emprisonnements d'illégaux.

MAURITANIE :

Vers la transformation de Benichab en cité verte

La ministre de l'Environnement et du Développement durable, Mme Messaouda Mint Baham Mohamed Laghdaf, a affirmé la volonté de son ministère de concrétiser les orientations du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à transformer la ville de Benichab, wilaya de l'Inchiri, en une ville verte, grâce à la mise en œuvre d'interventions sur le terrain qui répondent à ses besoins environnementaux, contribuent à l'amélioration des conditions de vie des habitants et renforcent la capacité de la ville à s'adapter aux effets du changement climatique. Dans une déclaration à l'Agence Mauritanienne d'Information, dans les locaux du ministère à Nouakchott, la ministre a précisé que les services compétents s'emploient à élaborer un programme intégré visant

à verdifier la ville, à limiter l'avancée des sables, à protéger les ressources naturelles et à améliorer les conditions de vie des habitants. Elle a ajouté que les services techniques du ministère ont réalisé un diagnostic de terrain qui a permis d'identifier les zones les plus exposées à l'avancée des sables, de sélectionner les sites prioritaires pour le reboisement et la création d'espaces verts, et d'élaborer les premières ébauches des interventions prévues. Elle a précisé que le programme comprend un ensemble d'interventions intégrées, au premier rang desquelles la création d'une ceinture verte autour de la ville sur une superficie de 250 hectares, ainsi que la stabilisation des dunes sur une superficie de 50 hectares dans les zones les plus menacées, dans le but de limiter l'avancée du sable et de protéger les habitations, les infrastructures et les biens, ainsi que de préserver la stabilité des écosystèmes environnants. Elle a ajouté que le programme prévoit la création de pépinières d'une capacité de production pouvant atteindre 100 000 plants par an, ainsi que l'aménagement d'un puits pour l'approvisionnement en eau d'irrigation, en donnant la priorité aux espèces végétales locales adaptées aux conditions climatiques, capables de résister à la sécheresse et de contribuer à la stabilisation des sols. Dans le cadre de l'amélioration du paysage urbain et de la qualité de vie, la ministre a précisé que le programme prévoit le reboisement de trois artères principales d'une longueur totale de trois kilomètres, ainsi que la création de cinq espaces verts répartis dans différents quartiers de la ville, tout en assurant la protection, l'entretien et la pérennité des arbres. Elle a ajouté que les interventions pré-

vues comprennent également la distribution de deux mille foyers améliorés aux familles les plus vulnérables, dans le but de réduire la consommation de bois de chauffage et de limiter la pression sur les ressources végétales, soulignant que cette orientation reflète l'adoption d'une approche intégrée alliant la restauration du couvert végétal, la stabilisation des sables et la rationalisation de l'utilisation du bois de chauffage au niveau des ménages. En ce qui concerne le calendrier de mise en œuvre du programme, la ministre a indiqué que la phase de diagnostic et de définition des priorités était achevée, tandis que les études techniques et les préparatifs se poursuivront au cours des prochains mois, en vue de lancer progressivement la mise en œuvre des activités et des travaux, les principales phases du programme devant être achevées d'ici 2027. Elle a souligné que le succès du programme ne se mesure pas uniquement au nombre d'arbres plantés ou à la superficie des terres remises en état, mais qu'il est également lié à la capacité des arbres à survivre et à croître, ainsi qu'à l'efficacité de la ceinture verte pour freiner l'avancée du sable et garantir la pérennité des espaces verts. En conclusion de son intervention, la ministre a souligné l'importance d'associer les autorités locales, les élus, les acteurs locaux et la population à la protection des infrastructures ainsi qu'à l'entretien des arbres et des espaces verts, appelant à une mobilisation commune pour assurer la réussite de ce projet, étant donné que la préservation du couvert végétal et la protection des ressources naturelles constituent une responsabilité collective qui nécessite la participation de tous.

POUR DISCUTER DES RÉPERCUSSIONS DES INONDATIONS EN LIBYE

Le président du Conseil présidentiel rencontre le chef du Bureau d'Audit

Une réunion d'urgence s'est tenue au siège du Conseil, réunissant le président du Conseil présidentiel, « Mohammed Al-Manfi », et le chef du Bureau d'audit, « Khaled Shakshak », pour discuter des répercussions de la crise et de la catastrophe naturelle que traversent certaines régions et villes de l'est de la Libye. La réunion a souligné la nécessité de prendre toutes les mesures exceptionnelles nécessaires pour faciliter et surmonter les problèmes et difficultés afin d'alléger les souffrances des citoyens, en plus de préparer tous les documents justificatifs pour les enquêtes du procureur général sur l'effondrement du barrage de la ville de Derna et de la perturbation des efforts de secours internationaux en faveur des sinistrés.

SESSION D'URGENCE DU CONSEIL DES REPRÉSENTANTS À BENGHAZI

D'autre part, la session d'urgence du conseil des représentants a débuté hier à son siège dans la ville de Benghazi et ce pour discuter des percussions de la tempête Danial.

Le porte-parole officiel du conseil des représentants "Abullah Bleheg" a affirmé que le conseil discutera le budget d'urgence destiné de traiter les effets de la catastrophe aérienne sur les personnes et les villes touchées à cause de cette catastrophe.

BLOCAGE EN MER NOIRE :

La Tunisie est-elle exposée à une nouvelle tension sur le blé ?

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a averti, le 12 octobre 2026 au Forum de sécurité de Varsovie, que la paralysie des routes céréalières en mer Noire pourrait entraîner une crise alimentaire dans une partie de l'Afrique, de l'Asie et du Moyen-Orient dans « un à deux mois ». Pour la Tunisie, la question est moins celle d'une pénurie annoncée que celle du prix des prochains achats de blé, de leurs origines et des réserves réellement disponibles pour alimenter les minoteries. L'essentiel à retenir : Près de 11 millions de quintaux collectés selon l'Office des céréales le 18 août, dont environ 8 millions de blé dur et 1,7 million de blé tendre ; la collecte de blé tendre équivaut à environ 14 % des besoins annuels estimés, sans tenir compte des stocks et des autres flux ; l'Office indique que les importations récentes de blé tendre viennent notamment d'Europe du Nord et de l'Ouest, sans publier une ventilation exhaustive des livraisons de 2026 ; en 2024, Russie et Ukraine fournissaient 85,8 % des importations tunisiennes de blé tendre et assimilé, selon la Banque mondiale : ce ratio ne mesure pas la situation actuelle et selon la FAO, les prix mondiaux du blé ont augmenté de 6,3 % en septembre 2026. Enfin à noter que la bonne récolte de blé dur représente un facteur de protection. En revanche, le blé tendre, indispensable à la fabrication du pain, reste au cœur de l'exposition commerciale et budgétaire du pays.

LE SAFRAN " ZA'AFRAN " :

L'or rouge, la plante mythique en quête de valorisation en Algérie

Mohamed KHIATI (*).

Le Safran " Za'afan ", la plante mystérieuse à production onéreuse et à forte plus-value commerciale peut constituer un atout indéniable dans l'économie agricole et contribuer pleinement à la promotion économique et sociale dans les zones rurales. La plante légendaire qui existe depuis des millénaires à vertus spectaculaires pourrait faire l'objet de développement et d'extension en Algérie, dans le cadre de l'agriculture familiale notamment.

" De l'histoire du Safran :

Le safran a accompagné l'histoire des Hommes. Il fut pendant de nombreux siècles l'épice la plus prisée à travers le monde conte tenu de ses nombreuses vertus. Il est originaire du Moyen-Orient, dit-on, dans les annales d'histoire. Mais cependant, il a été cultivé pour la première fois dans les provinces grecques, il y a plus de 3500 ans. Cette plante mystérieuse serait originaire d'après certaines d'autres sources historiques, de la crête ou du Cachemire. Elle a été introduite en Gaule par les Phéniciens et Ben Kanaan, plus

tard par les croisés au retour de la Palestine. Les médecins des Pharaons la préconisèrent déjà pour tous les maux d'estomac. Son histoire est assez lointaine dans le temps, puisque le Safran était déjà utilisé dans la Grèce antique comme une teinture de palais. Le mot safran, dans la sémantique, tire son origine du latin safranum, aussi ancêtre du portugais açafrao, de l'italien zafferano et de l'espagnol azafran. Le Safranum vient aussi du mot arabe asfar " jaune ", via la paronymie avec le mot zaafaran : le nom de l'épice. Selon d'autres sources, s'appuyant sur la présence de cultures de safran sur le plateau iranien, safranum viendrait alors du persan Zarparan, zar signifie "or" et par " plume ", ou " stigmaté ". L'appellation safran vient également de l'arabo-persan "za'faran". Les Arabes semblent longtemps dominer le commerce des épices. Les sources arabo islamiques sont diverses et très anciennes, à ce sujet de telle sorte qu'Ibn Al-Awwam (fin du 12ème, consacra un long chapitre à la culture du safran en Andalousie, dans son livre Kitab El Filaha (1). Alors que ses utilisations et ses bienfaits sur la santé furent décrits par Ibn-Al-Bitar (1240-1248) qui, à son époque, reconnaît déjà l'existence de nombreuses variétés de Safran. Le premier type est celui de Froqos, puis Olimes et Bloqiya et ce, en relation aux lieux de la culture.

L'on pense par ailleurs que l'Algérie (le Magreb central) a dû connaître cette culture au moyen âge, compte tenu de sa proximité de l'Andalousie comme le cas de la région de Tlemcen et probablement à

Bejaïa. Cependant, Abou Obeyda Al Bikri, le (1040-1094), dans sa Rihla (Voyage) souligna avoir déjà vu la culture du Safran, appelé l'or rouge, à Tébessa. Cependant, et plus tard, lors de l'époque coloniale, des expérimentations à échelle réduite ont été entreprises au Jardin d'Essai d'El Hamma depuis 1920, pour le préconiser comme culture à caractère familial, mais compte tenu du contexte de l'heure, elles n'ont pas abouti. Après l'indépendance la généralisation des autres produits comme adulterant a poussé les algériens à créer des qualificatifs pour distinction le véritable safran du faux. Le vrai est nommé Za'fran Ch'ra et Za'fran El-Hor. Le carthame est souvent proposé comme un faux Safran.

" De la botanique et de l'agrotechnie du Safran

Le safran, sur le plan botanique relève de l'espèce *Crocus sativus* L., de la famille des Iridacées. C'est une plante bulbeuse à floraison automnale. Le bulbe est arrondi en haut et aplati vers le bas. Il est protégé par une pellicule de fibres de diamètre variable entre 2 à 5 cm. La fleur comporte 6 pétales violets, trois étamines jaune d'or et un pistil rouge. C'est ce fameux pistil composé de trois stigmates (filaments) qui, une fois séché, donne l'épice du Safran.

De point de vue exigences climatiques, le safran, est une culture herbacée d'altitude qui végète dans des conditions variant entre 650 et 1200 mètres. C'est une plante rustique compte tenu de sa morphologie et sa physiologie. Elle supporte des conditions climatiques très

sévères et peut résister à des températures de -15 degrés à plus 40 degrés celcius, pourvu qu'elles ne coïncident pas avec les stades phénologiques sensibles de la plante. Quant aux exigences édaphiques, c'est-à-dire celles du sol, les études affirment l'adaptation de la culture à tout type de sols pourvu qu'ils soient profonds et bien drainants. Ceux à texture élevée en argile ou ceux à texture très légère ne conviennent pas à la culture du Safran. La culture peut, néanmoins, tolérer des sols à tenure relativement élevées en calcaire (parfois supérieurs à 20%). Le safran est indifférent au Ph du sol. Il se comporte aussi bien dans des sols acides que dans des sols basiques. Les besoins en eau de la plante, bien qu'ils soient relativement moyens (600 à 700 mm/an), les apports en eau doivent être bien repartis le long du cycle végétatif de la plante. En plantation, le cycle végétatif du Safran comprend deux étapes. La première est qualifiée d'active sur le plan métabolique qui s'étale du mois d'Août à Avril. Elle correspond à l'enracinement, la poussée, la foliation et la floraison. La seconde est celle du repos végétatif, correspondant à la latence et à la maturité (de Mai à Juillet). Vers le début du mois d'août, sont pratiqués, en agrotechnie, les travaux de désherbage de la parcelle, avant de déterrer et de séparer les bulbes. Ainsi, les petits bulbes iront à la pépinière et les gros pour la plantation. Les techniques culturales selon les professionnels consistent en un travail du sol permettant la préparation du lit de semence avec un épandage de fumier ovin surtout,

soit une tonne pour 100 m² et ce, deux mois avant la plantation. Il s'agit alors d'effectuer un défonçage à la charrue de profondeur 30cm avec épandage d'engrais de fond phosphaté et de la bouillie bordelaise (500g/100 m²), suivi d'un hersage croisé pour ameublir le sol et procéder enfin, au façonnage des planches. La date de semis se situe généralement en fin Aout- début septembre, en Algérie. Pour la conduite annuelle, on utilise de 50 à 70 bulbes par m² (500.000 à 70.000/ ha), pour avoir une production conséquente de fleurs et de bulbes, pour la seconde génération. Dans le fond de la tranchée (sillon), les bulbes sont distants de 15 cm sur le rang et 25 cm entre lignes. En pratique, il est nécessaire de laisser des allées pour faciliter le passage, l'entretien et la cueillette, tous les 4 rangs, font remarquer les professionnels, au passage. La récolte du safran se fait généralement au mois de novembre. On commence par la cueillette des fleurs et ensuite récupérer les pistils rouge, une pratique connue sous le nom de " émondage ". Après l'extraction des pistils vient l'étape la plus délicate, c'est celle du séchage.

" Des vertus du safran.

Les vertus du safran sont plurielles. Dans la gastronomie, c'est dans les " plats de poisson " qu'on l'utilise assez fréquemment. On le trouve dans les paelas, la bouillabaisse, dans les tajines et dans le risotto à l'italienne...On l'apprécie aussi dans les préparations sucrées tels que les desserts safranés ou les crèmes brûlées au safran.

Suite en page 9



Suite de la page 8

Il peut également être sous forme de sirop en cocktails ou dans nappages de pâtisseries (babas au rhum). Il est utilisé aussi dans les applications médicales.

Hippocrate le préconisait dans les dyspepsies et les douleurs dentaires. Pour les orientaux contemporains, il apporte la sagesse et la gaieté et a été pour longtemps utilisé pour soigner les cas d'hystérie en association avec d'autres remèdes, dit-on.

Enfin, c'est un bon régulateur de la circulation sanguine et soulagerait les douleurs menstruelles et serait un aphrodisiaque pour les femmes. A l'heure actuelle, le *Crocus sativus* est prescrit en homéopathie dans tous les troubles circulatoires chez la femme. Le safran est caractérisé par un goût amer et un parfum proche de l'iodoforme ou du foin, causés par la picrocrocine et le safranal. Il contient également un caroténoïde, la crocine, qui donne une couleur jaunâtre-or aux plats contenant du safran. Il est alors un puissant colorant qui a été longtemps employé dans des confiseries et des gâteaux. Une part de safran suffit à colorer 100.000 parts d'eau. Au moyen âge, les moines utilisaient une colle à base de blancs d'œufs dorée au safran pour enluminer les manuscrits. Dans l'Antiquité, les Grecs et les Chinois en ont fait un colorant royal. Aujourd'hui, L'Iran, le Pakistan et l'Inde sont les plus grands producteurs du Safran dans le monde. En Méditerranée, trois pays détiennent le record du meilleur rendement soit l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

Les expériences réussies de la culture du Safran, en Algérie

Tout d'abord, convient-il de dire que ce n'est que cette dernière décennie qu'on s'est lancé crescendo dans la culture du safranier et qui commence à prendre extension, progressive et à petits pas, auprès nombre d'agriculteurs. Les premières expériences réussies ont été entamées à Constantine en 2010 par la famille (Aknouche) précisément dans la commune de Benbadis (zone d'El Haria), à 40



km du chef-lieu de la wilaya, avec la culture de petites parcelles. Aujourd'hui, on s'attèle à promouvoir inexorablement la culture du safran, en espérant qu'elle connaisse un regain d'intérêt, en Algérie.

Par ailleurs et sur le plan institutionnel, l'Institut national de la recherche forestière INRF), a déjà entrepris des essais sur la culture à Khenchela, sur la base d'un projet de recherche/développement entrepris de 2010 à 2012, avec le CRDI (Centre de recherches pour le développement international), intitulé : "Expérimentation participative et adaptative de modèles de gestion des ressources forestières dans la chaîne montagneuse de l'Atlas du Maghreb", lequel projet avait pour but de diversifier les activités en zones rurales. L'une de ces activités portait sur l'intérêt de l'introduction de la culture du safran comme alternative à plus value économique.

L'essai a été mené à Lmsara, à Bouhamama (Khenchela), chez M. Rouibi Abdellah, en l'occurrence qui avec l'appui de l'INRF a obtenu de résultats spectaculaires quant à la production du Safran. Depuis, M. Rouibi s'est lancé dans la culture avec toutefois de petites quantités de bulbes semées pour arriver en 2017, à planter quelques 25 quintaux d'où découle une progression de la surface cultivée. D'autres agriculteurs de la région ont également procédé à la culture telle les frères Lahmari, à Chelia ou ceux de la bande de Lahzamet située entre Batna et Biskra.

Alors que les safranières ont été étendues à Tissemsilt, là où M. Chouikh Lakhdar, Président de l'Association de développement de l'agriculture de montagne (ADAM), avec la collaboration d'un horticulteur de la zone a lancé, il y'a quelques années déjà des essais sur la culture, à Hamadia, à l'Est de la

wilaya. Adaptée au climat semi-aride de la région, avec une terre calcaire et sablonneuse, la culture est prometteuse dans cette zone qui convient à la culture, dit-on.

Ainsi, la culture, introduite ou réintroduite, selon l'histoire, prend de l'intérêt, à travers de nombreux endroits y compris Tlemcen, Tizi-ouzou, Sétif ou Ghardaïa ou d'autres zones encore. Cependant, même si on n'a pas une idée globale sur les superficies cultivées en safran et de sa production, en Algérie et qui pourraient être évaluées à quelques dizaines d'hectares, il n'en demeure pas moins que sur le plan économique, sa culture est très rentable sur le plan économique et social d'autant qu'il existe des opportunités de son exportation.

A ce sujet, il est affirmé qu'un kilogramme de safran coûte entre 30.000 et 40.000 euros. Ce qui fait de lui incontestablement le produit le plus

cher au monde. En Algérie, le kilogramme coûte en moyenne, selon la variété 4,5 millions de DA et pouvant atteindre 6 millions de dinars (le gramme est à vendu à 4.500 DA), nous dit-on.

La culture du safran peut alors rapporter gros aux exploitants. Elle pourrait être pourvoyeuse de revenus et de richesses dans le monde rural notamment dans le cadre de l'agriculture familiale, à travers l'usage des petites parcelles incultes. Sa rentabilité est excellente, tant au niveau économique que social. Des pays ont bâti leur économie rurale sur des plantes du terroir et le safran appelé "or rouge", n'est pas du reste. La production du safran a fort potentiel commercial peut constituer un atout à l'économie rurale en particulier et l'économie nationale, en général. Y penser, c'est déjà agir.

Mohamed KHIATI (*)
Expert Agronome
postuniversitaire
Khiame61@yahoo.fr

Bibliographie :

1. Ibn al-'Awwam (fin du XIIème). Culture de bulbes du Safran (*Crocus sativus* L.) dans les terrains arrosés et dans ceux qui ne le sont point, Art.4. Livre de l'Agriculture (Kitab Al-Filaha). Traduction de J.-J. Clément-Mullet 2000. Ed. Actes Sud /Sindbad, 2000. 604-606.

2. Ibn al Baytar. Al Kitab al-Jamia li-mufradat al-adwiya wa-l-aghddhiya. Instiute for the hitory of Arabic-Islamic Sciencies at the Jouhann Wolfgang Goethe University. 1996.

3. Khemici M., Gadiri N., Hamani M., Rouibi A. 2014. Introduction de la culture du safran (*Crocus sativus* L.) dans la région des Aurès - Premiers résultats et perspectives. La Forêt Algérienne, n° 9.



LE JEUNE INDEPENDANT

L'AMBASSADEUR D'IRAN :

L'Algérie « un pôle de stabilité majeur »

S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ambassade d'Iran, M. Kanaani a indiqué que l'Algérie et l'Iran s'engagent sur des principes constants, avisés et responsables face aux affaires régionales et internationales.

Le diplomate et auparavant ancien porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères a salué le rôle historique de l'Algérie dans les dossiers liés à l'Iran, à l'Irak et aux États-Unis, tout en rendant un vibrant hommage à la mémoire du martyr Mohamed Seddik Benyahia, ancien chef de la diplomatie algérienne et de ses compagnons pour leur voyage historique au fort de la guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-88). Feu Benyahia avait été tué lorsque l'avion qui le conduisait de Bagdad à Téhéran dans une mission de médiation a été la cible d'un missile. Selon M. Kanaani, Alger et Téhéran partagent des positions communes et fortes, notamment dans leur soutien indéfectible aux causes justes en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, en premier lieu la question palestinienne. L'Iran a exprimé sa vive satisfaction face aux progrès continus du développement économique et industriel de l'Algérie, qu'il considère comme un pôle de stabilité majeur et un soutien incontournable pour l'Afrique du Nord et la région du Sahel. Un remerciement chaleureux a également été adressé au gouvernement et au peuple algériens pour l'accueil fraternel et l'hospitalité réservés au président iranien lors de son escale à l'aéroport international Houari-Boumediene en route vers New York, pour assister aux travaux de la 81e session de l'assemblée générale de l'ONU ainsi que pour les entretiens fructueux tenus entre les ministres des Affaires étrangères



des deux pays, Abbas Araqchi et Ahmed Attaf. Sur le plan économique et de la complémentarité bilatérale, l'ambassadeur estime que l'Algérie et l'Iran disposent d'économies puissantes et possèdent d'immenses opportunités pour bâtir une coopération complémentaire et fructueuse au service des intérêts de leurs peuples, sans aucune restriction du côté iranien. En dépit des sanctions, des pressions et des guerres imposées, l'Iran se positionne comme l'une des économies régionales et mondiales les plus fortes, s'appuyant sur des réalisations industrielles et technologiques remarquables. Selon lui, le secteur privé iranien est l'un des plus dynamiques en matière d'industrie, de production et de commerce, porté par un essor remarquable des start-ups et de l'économie de la connaissance. L'Iran se distingue en tant que plus grand producteur de médicaments et d'équipements médicaux au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, tout en étant un exportateur

de technologie de pointe et un pionnier dans l'agriculture ainsi que dans les industries pétrolières, gazières et pétrochimiques. Concernant le rôle et le poids des deux pays dans les institutions internationales, l'Iran s'affirme comme un membre influent et un partenaire solide au sein de plusieurs grandes organisations multilatérales, telles que l'Organisation de coopération économique, l'Organisation de coopération de Shanghai, le groupe des BRICS, l'Union économique eurasiatique et la Communauté des États indépendants. Par leur coordination étroite dans les instances internationales, « l'Algérie et l'Iran œuvrent de concert pour défendre le multilatéralisme et s'opposer aux politiques unilatérales et aux blocus économiques illégaux qui menacent la souveraineté des États indépendants.

Au-delà de ces axes bilatéraux, la rencontre a également permis d'aborder un large panorama des crises régionales et internationales

», a souligné M. Kanaani.

L'ambassadeur a dressé un bilan alarmant de la guerre à Gaza, qui a fait plus de 74 000 martyrs et 175 000 blessés, et a dénoncé la persistance des agressions israéliennes au Liban au mépris des accords de cessez-le-feu. Évoquant les agressions militaires subies par l'Iran dans le Golfe persique, Téhéran réaffirme son droit inaliénable à la légitime défense tout en privilégiant la sécurité collective régionale menée exclusivement par les pays riverains, sans ingérence extérieure. La gestion du détroit d'Ormuz a été présentée comme un acte souverain de protection de la sécurité nationale, assorti d'une proposition de réouverture encadrée si les conditions du droit international sont respectées.

Enfin, l'échec des sanctions et du blocus maritime et aérien imposé par les États-Unis a été souligné, démontrant que l'Iran demeure un acteur incontournable soutenu par de nombreux partenaires à travers le monde.

L'EXPRESSDZ COMMERCE INTÉRIEUR : Des inspections pour contrôler la structure des prix des produits au niveau d'unités de production

Des agents de contrôle relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont effectué des visites au niveau d'unités de production afin d'examiner la structure des prix des produits fabriqués et les différents éléments qui les composent aux diverses étapes de la production, indique un communiqué du ministère. Ces visites, effectuées dimanche, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, visant à « assurer le suivi de la disponibilité des différents produits de consommation et de l'évolution de leurs prix », précise le communiqué. Cette opération vise à renforcer la transparence dans la fixation des prix, à suivre les coûts de production et à examiner l'incidence des différentes charges et dépenses sur les prix de vente finaux des produits, de manière à garantir davantage de transparence dans les transactions commerciales et à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, ajoute la même source.

L'ALGÉRIE AUJOURD'HUI : FLORIAN HUETTI, CEO D'OPEL, À L'ALGÉRIE AUJOURD'HUI : «Le projet d'usine en Algérie est très important pour nous»

Présent à Paris où il a présenté les nouveautés et le concept car de la marque, le CEO d'Opel, qui a rencontré un groupe de journalistes algériens présents sur place, est revenu sur le projet d'implantation d'une usine Opel en Algérie, ainsi qu'un site de production de moteurs à travers une joint-venture avec l'entreprise publique GICA, affirmant que celui-ci est «très important pour Opel». Plutôt réservé sur les détails, du fait des négociations en cours avec les partenaires locaux et les autorités algériennes, Florian Huetti, qui ne révélera ni les modèles qu'Opel compte produire en Algérie, ni s'il s'agira de la construction d'un site de production ou du recours à une ligne de production au niveau de l'usine Fiat de Tafaoui près d'Oran (les deux marques appartenant au groupe Stellantis), se contentera de dire que des annonces seront faites prochainement. «Nous avons signé les accords de partenariat à Berlin, lors de la visite du président de la République algérienne en Allemagne, et que nous avons rencontré, et le projet qui avance bien est encore en discussions». Très attaché au marché algérien, le CEO d'Opel soulignera que l'implantation d'Opel en Algérie ne se fera pas d'une manière légère : «Nous comptons emmener avec nous de l'ingénierie, de la compétence, mais aussi des équipements et des fournisseurs d'Opel». Sur les ambitions régionales d'Opel et la perspective d'utiliser la future base industrielle de la marque en Algérie pour alimenter les marchés régional et africain, Florian Huetti sera prudent en répondant qu'il faudra d'abord faire aboutir le projet sur le terrain et alimenter, dans une première étape, le marché algérien qui reste la priorité de l'heure, et voir comment évolueront les choses pour entrevoir de nouvelles ambitions.

L'ECHO D'ALGERIE

AFFAIRE NAÂMA ASFARI:

La militante française Claude Mangin de nouveau refoulée à Marrakech

Les autorités marocaines ont une nouvelle fois interdit l'accès au territoire du Royaume à la militante française Claude Mangin-Asfari, à son arrivée, hier, à l'aéroport de Marrakech.

L'épouse du prisonnier politique sahraoui Naâma Asfari entendait rendre visite à son conjoint, actuellement incarcéré à la prison locale de Marrakech. Pour ce déplacement, la militante était accompagnée d'une délégation officielle française composée de Philippe Bouyssou, maire de la ville d'Ivry-sur-Seine, et de Claire Delmotte, conseillère municipale. Bien que les deux élus locaux aient été autorisés à franchir les contrôles frontaliers pour accéder à la ville, Claude Mangin a fait l'objet d'une mesure d'expulsion immédiate dès son arrivée. La démarche de la délégation municipale d'Ivry-sur-Seine s'inscrivait dans le cadre d'un mandat officiel voté récemment par le conseil

municipal de cette commune française. Lors d'une séance tenue le jeudi 8 octobre dernier, l'assemblée locale avait en effet adopté une résolution affirmant son soutien au combat mené par le détenu sahraoui pour sa liberté. Ce texte témoignait de la solidarité des institutions locales françaises face aux atteintes aux droits fondamentaux dénoncées dans ce dossier, tout en réclamant le respect des décisions émises par les mécanismes des Nations unies relatifs aux droits de l'homme.

Ce nouveau refoulement prolonge la privation de droit de visite dont souffre Claude Mangin depuis janvier 2019, en dépit de ses tentatives répétées pour se rendre auprès de son époux et s'assurer de son état de santé. Cette interdiction systématique pose la question du respect du droit à la vie familiale et des garanties d'accès aux détenus, tout en maintenant une pression psychologique constante sur la famille

Asfari.

Le défenseur des droits humains sahraoui Naâma Asfari, figure emblématique du groupe de détenus dit de Gdeim Izik, a récemment mené une grève de la faim de 55 jours pour exiger la mise en œuvre des décisions émanant des instances internationales, et plus particulièrement du Comité contre la torture des Nations unies. Ce dernier s'est prononcé à plusieurs reprises sur ce dossier, demandant instamment l'annulation des charges retenues contre les membres du groupe et leur remise en liberté. L'interdiction de territoire opposée à Claude Mangin remet ainsi en lumière la situation humanitaire et juridique de ces détenus, alors que les appels des organismes internationaux se multiplient pour faire respecter les conventions fondamentales sur le droit de visite et la protection de la vie privée et familiale.

PALESTINE OCCUPÉE

Plusieurs martyrs dont un enfant à Gaza à la suite des bombardements sionistes

Un enfant palestinien a succombé à ses blessures, subies il y a trois semaines, lors d'un bombardement sioniste sur la localité d'al-Zawaida, dans le centre de la bande de Ghaza, a rapporté ce mardi l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon Wafa, il s'agit de l'enfant Oussama Ahmad Abed, âgé quatre ans. Il a succombé à ses blessures lundi soir. hier, un autre Palestinien est tombé en martyr et plusieurs autres blessés dans une frappe israélienne contre un véhicule civil dans le quartier d'Al-Touffah, au nord-est de la ville de Gaza. Selon des sources médicales, la frappe a été menée par un drone israélien dans la rue Al-Mashahra, dans le quartier d'Al-Touffah. La victime, a été tuée sur le coup, tandis que plusieurs autres personnes ont été blessées. Par ailleurs, des tirs nourris en provenance de véhicules militaires israéliens ont de nouveau été signalés au sud de Khan Younès, tandis qu'une explosion a été entendue à Jabalia. Quatre autres palestiniens sont tombés en martyrs dimanche soir, à la suite d'un bombardement mené par l'occupation sioniste dans le sud de la bande de Ghaza. Des sources médicales ont fait état de la mort en martyrs de quatre citoyens palestiniens et de plusieurs blessés, à la suite d'une frappe de l'aviation de l'occupation sioniste ayant visé la zone d'Al-

Bouraq, au sud-ouest de la ville de Khan Younès, dans le sud de la bande de Ghaza.

UN ENFANT BLESSÉ PAR BALLE RÉELLE ET DES DIZAINES DE PERSONNES SOUFFRANT D'ASPHYXIE LORS DE L'INCURSION ISRAËLIENNE À RAMALLAH

Un enfant de 14 ans a été blessé par balle réelle à la partie supérieure de la cuisse et des dizaines de personnes ont souffert d'asphyxie lors de l'incursion des forces d'occupation israéliennes dans la ville de Ramallah, selon le ministère de la Santé. Selon des sources locales, les forces d'occupation ont fait irruption sur le rond-point du Conseil législatif, au centre de Ramallah, et tiré à balles réelles et à balles métalliques recouvertes de caoutchouc, ainsi que des grenades lacrymogènes. Elles ont également pris pour cible les journalistes présents aux abords du site et tiré des grenades lacrymogènes en grande quantité à l'intérieur de l'école de garçons de Ramallah. Selon des sources journalistiques, deux journalistes ont été blessés : Khaled Matawa, correspondant de la télévision palestinienne, à la main par une grenade assourdissante, et Firas Lutfi, correspondant de Sky News Arabia, au pied par un éclat après le tir direct d'une grenade lacrymogène dans sa direction. Plus tôt dans la matinée, les forces d'occupation avaient fait irruption dans la cour du complexe médical de Palestine, à Ramallah, et déployé des tireurs d'élite aux abords de ses entrées, empêchant les personnes d'y entrer ou d'en sortir.

Plus tard, les forces d'occupation ont arrêté un Palestinien après l'avoir maltraité dans la rue reliant le rond-point du Conseil législatif à la municipalité de Ramallah, alors que l'incursion se poursuivait dans le secteur.



GAZA : MATHILDE PANOT DÉNONCE UNE TRÈVE MEURTRIÈRE ET RÉCLAME DES SANCTIONS CONTRE ISRAËL

La présidente du groupe La France insoumise (LFI) à l'Assemblée nationale, Mathilde Panot, a dénoncé mardi, la poursuite des violences à Gaza malgré le cessez-le-feu annoncé un an auparavant. « Un cessez-le-feu qui tue un enfant par jour n'est évidemment pas un cessez-le-feu », a-t-elle déclaré, lors du point de presse hebdomadaire de son groupe parlementaire, citant un bilan de l'UNICEF selon lequel un enfant aurait été tué chaque jour à Gaza depuis un an. L'élue a exprimé son inquiétude à l'approche de l'hiver, affirmant que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait bloqué 8 600 kits d'abris destinés aux Palestiniens de Gaza et rappelé qu'au moins sept enfants étaient morts de froid l'hiver précédent, selon des informations qu'elle attribue également à l'UNICEF.

DES CRITIQUES SUR LES TRANSPORTS DE MATÉRIEL MILITAIRE

Mathilde Panot a salué une mobilisation des syndicats CGT et SUD-Solidaires, à la suite d'une alerte d'Urgence Palestine, qui aurait permis d'empêcher le transport de composants militaires. Elle a également évoqué les conclusions d'organisations palestiniennes faisant état, selon elle, de 560 cargaisons de matériel militaire acheminées de France vers Israël en trois ans. La députée a par ailleurs cité des révélations de Mediapart selon lesquelles Air France aurait sélectionné des salariés en fonction de leur nationalité pour répondre à des consignes israéliennes, une pratique qu'elle a qualifiée d'« inadmissible ».

UN APPEL À UN EMBARGO ET À DES SANCTIONS

La présidente du groupe LFI a salué la juriste sud-africaine Navi Pillay, présentée dans son

intervention comme la nouvelle lauréate du prix Nobel de la paix, et rappelé ses conclusions qualifiant de génocide les faits commis à Gaza. « Nous demandons évidemment toujours un embargo sur les armes, des sanctions et la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël », a conclu Mathilde Panot. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 74.382 martyrs et 175.416 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, avaient indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, pas moins de 1.493 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5.299 autres ont été blessés, tandis que les corps de 836 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

Sur la même période, les forces israéliennes et les colons ont intensifié leurs attaques en Cisjordanie occupée, où 1 210 Palestiniens ont été tués, environ 13 350 blessés et plus de 24 600 arrêtés.

SOUDAN

Al-Burhan ordonne une enquête après la mort signalée de 72 mineurs près de la frontière égyptienne

Le président du Conseil de souveraineté de transition du Soudan, Abdel Fattah al-Burhan, a ordonné lundi une enquête pour établir les faits après la mort signalée de mineurs samedi près de la frontière égyptienne. Dans un communiqué, le Conseil a indiqué que la commission d'enquête comprendrait des représentants du parquet ainsi que des instances judiciaires et sécuritaires compétentes. Elle examinera les circonstances de l'incident et remettra un rapport sur ses conclusions. Aucun délai n'a été annoncé. « Protéger la vie des citoyens soudanais et préserver leur sécurité et leur dignité est une responsabilité fondamentale de l'État », a déclaré al-Burhan. Il a souligné « la nécessité de traiter cet incident avec sérieux, en veillant à établir les faits et à

ce que les frontières soient protégées et respectées ». « Les dirigeants des deux pays frères sont en contact pour établir les circonstances de l'incident et rendre les faits publics », a-t-il ajouté. Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, et son homologue soudanais, Mohieddin Salem, se sont entretenus par téléphone lundi, après la décision de Khartoum d'ouvrir une enquête sur la mort des mineurs. D'après un communiqué du ministère égyptien des Affaires étrangères, les deux ministres ont souligné le respect mutuel sur lequel reposent les relations bilatérales, notamment le respect de la souveraineté, de l'unité, de l'intégrité territoriale et des frontières de chaque pays. Ils ont également réaffirmé la profondeur des relations

égypto-soudanaises et les liens historiques entre leurs peuples, convenant de poursuivre le développement de leurs relations dans l'intérêt des deux pays. Dimanche, le collectif indépendant Emergency Lawyers a annoncé que le bilan d'une frappe aérienne dans la zone de North al-Wadi, en territoire soudanais, était passé à 72 mineurs tués. Il a indiqué soupçonner des avions égyptiens d'avoir mené l'attaque. Cette annonce est intervenue quelques heures après que le Réseau des médecins soudanais, une organisation indépendante, avait fait état de 13 mineurs tués et de 28 blessés dans un bombardement aérien près de la frontière égyptienne. Le Caire n'a pas réagi dans l'immédiat à ces informations. Le secteur de l'extraction minière artisanale au Soudan

emploie plus de deux millions de personnes, souvent dans des conditions difficiles, et représente environ 80 % de la production d'or du pays. Le gouvernement autorise cette activité tout en cherchant à encadrer le secteur, qui fournit des emplois à un grand nombre de Soudanais. Le Soudan dépend de l'or comme source majeure de devises depuis la perte des trois quarts de ses revenus pétroliers à la suite de l'indépendance du Soudan du Sud, en juillet 2011. Le pays est plongé depuis avril 2023 dans une guerre entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), un groupe paramilitaire. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé environ 13 millions de personnes, d'après les estimations de l'ONU et d'organisations internationales.

5 signes qui montrent que vous devenez aigri avec l'âge !

Les événements négatifs, les déceptions et les injustices de la vie vous ont rendu irritable et amère ? Attention, vous devenez peut-être aigri. Et vos ressentiments pourraient s'accroître avec l'âge. Voici 5 signes d'alerte.

VOUS ÊTES RÉFRACTAIRE AU CHANGEMENT

Les changements font partie de la vie. Difficile de les éviter, que ce soit dans notre vie personnelle, au travail mais aussi dans notre corps. Alors que certains voient les changements comme des opportunités pour évoluer et grandir, d'autres ont tendance à les rejeter, à les éviter. Ces derniers s'accrochent à ce qu'ils connaissent et au passé car cela les rassure. Ils considèrent les changements comme une menace. Problème, cette perception du changement peut être un obstacle à l'épanouissement personnel.

VOUS ÊTES TOUT LE TEMPS IRRITABLE

Les personnes aigries ont tendance à ressentir et à transmettre des émotions négatives. Celles-ci



sont souvent présentes, voire omniprésentes. Ces émotions peuvent être déclenchées par des situations ou des personnes. Cela peut être de l'irritabilité, de la colère, de la frustration, de l'inquiétude, de l'hostilité ou encore de l'amertume.

VOUS VOYEZ TOUJOURS LE VERRE À MOITIÉ VIDE

Les personnes qui deviennent aigries avec l'âge sont généralement pessimistes. Au lieu de croquer la vie à pleines dents et de voir le positif dans le quotidien, elles ne vont s'attarder que sur le négatif. Pour ces personnes, l'optimisme relève de la naïveté et les bonnes nouvelles ne font pas le poids face à la morosité

ambiante. Si vous vous reconnaissez dans ce comportement, sachez que votre pessimisme ne va faire qu'amplifier votre amertume.

VOUS MANQUEZ D'EMPATHIE

L'empathie est la capacité d'une personne à comprendre et partager les émotions des autres. Elle est une caractéristique essentielle de l'intelligence émotionnelle et aide à maintenir des relations saines avec les personnes que l'on côtoie. Les personnes aigries, qui sont en permanence focalisées sur leurs inquiétudes et leur négativité, se préoccupent peu de ce que ressentent les autres. Or, l'empathie est une compétence qui se tra-

veille pour être renforcée. En la négligeant, les personnes aigries prennent le risque de voir leurs relations avec les autres se détériorer.

VOUS REJETEZ LES SIGNES D'AFFECTION

L'amour, sous toutes ses formes, est un besoin fondamental de l'être humain. L'amour nourrit notre âme et donne un sens à la vie. Les personnes qui deviennent aigries avec l'âge ont tendance à rejeter toute forme d'affection, qu'elles perçoivent comme un signe de faiblesse. Ce rejet de l'amour est souvent lié à des blessures passées non cicatrisées. Mais cet évitement affectif ne fait qu'accroître leur négativité et leur amertume.

L'ANANAS Un aliment aux mille vertus (dont la perte de poids)

Avec son côté à la fois sucré et acide, l'ananas est un fruit délicieux généralement très apprécié. Et tant mieux, car ce fruit à la forme si spécifique regorge de nombreuses vertus. On vous dit tout.

UN FRUIT AUX NOMBREUX BIENFAITS

L'ananas est un fruit tropical bien connu et très apprécié pour sa chair sucrée et juteuse. C'est également un fruit dont l'apport calorique est moyen, il s'incorpore donc facilement dans le cadre d'une perte de poids (environ 50 calories pour 100 g). « Outre les nombreuses minéraux (magnésium, potassium, phosphore), vitamines (C, B6) et antioxydants qu'il contient, l'ananas contient de la broméline, une enzyme protéolytique aux nombreuses vertus nutritionnelles ! » explique Cédric Ménard, nutritionniste.

Consommer régulièrement de l'ananas permet donc de :

Faciliter le transit intestinal et lutter contre la constipation grâce aux fibres du fruit ;

Prévenir certains cancers grâce aux polyphénols contenus dans le fruit. Ces derniers ont des propriétés antioxydantes reconnues ;

Favoriser l'amaigrissement lorsqu'il est consommé dans le cadre d'un régime alimentaire adapté à la perte de poids ;

« La broméline, protéine spécifique à l'ananas, possède des propriétés anti thrombotiques et antiplaquettaires, et préviendrait des maladies cardiovasculaires, en particulier de l'angine de poitrine » explique le spécialiste.

Enfin, consommer de l'ananas en fin de repas riche facilite la digestion et permet d'éviter les ballonnements, les dyspepsies (douleurs au niveau de l'estomac) et les brûlures d'estomac.

ATTENTION AUX ALLERGIES

Les allergies à l'ananas sont très fréquentes. En effet, le fruit fait partie des aliments "histamino-libérateurs". Sa consommation entraîne donc un pic d'histamine dans l'organisme, ce qui peut provoquer, chez les personnes sujettes aux allergies, une réaction (démangeaisons, picotements, sensation de brûlures).

Voici les meilleurs oléagineux recommandés par les diététiciens pour faire baisser la glycémie

En cas de glycémie élevée, une bonne alimentation est essentielle pour éviter les complications. Ainsi, les oléagineux peuvent être une bonne façon de baisser la glycémie.

FAIRE LE PLEIN DE FIBRES POUR CONTRÔLER SA GLYCÉMIE

« Lors des études des bénéfices du régime méditerranéen, on a démontré les bénéfices des oléagineux pour lutter contre le diabète autant en préventif que pour l'améliorer » explique la docteure Dominique Denjean. En effet, en cas de glycémie élevée, ou de diabète, il est important de d'adopter un mode de vie équilibré, en alliant alimentation et activité sportive. Certains oléagineux sont ainsi recommandés pour faire baisser ou

pour contrôler la glycémie, notamment :

Les amandes : elles sont riches en vitamine E et en magnésium, elles peuvent réduire les pics d'insuline après un repas ;

Les noix de Grenoble : sont particulièrement bénéfiques pour la santé cardiaque grâce à leur teneur élevée en oméga-3 ;

Les graines de chia sont une mine d'or nutritionnelle. Elles sont riches en fibres, en protéines et en acides gras essentiels ;

Les noix, les purées d'amandes, de cacahuètes ou de noisettes, noix de pécan, pignons, noisettes, pistaches.

Les fibres contenues dans les oléagineux vous aident à réguler votre glycémie. Il est bon d'en intégrer à chaque repas.

10 conseils pour diminuer sa glycémie

Pour contrôler sa glycémie au quotidien,

il est important de suivre quelques règles. Ainsi, la diététicienne et micro-nutritionniste Marjorie Crémadès, recommande de :

Pratiquer 30 minutes d'activité physique au quotidien ;

Éviter de sauter un repas.

Manger des légumes à chaque repas : au moins autant de légumes que de féculents.

Prendre ses repas et collations à heures régulières.

Opter pour des aliments riches en fibres.

Éviter les aliments riches en graisses saturées : fromage, charcuterie, viennoiseries.

Arrêter les boissons sucrées.

Privilégier les sucres à index glycémiques bas comme les féculents, les légumes secs.

Boire 1 à 2 L d'eau par jour.

L'indice de rondeur corporelle (IRC) va-t-il remplacer l'IMC ?

Après l'IMC, très largement critiqué, l'IRC pourrait devenir un nouvel indicateur de référence pour déterminer la corpulence d'une personne. Mais de quoi s'agit-il exactement ? On vous explique tout.

LE CALCUL DE L'IRC PREND EN COMPTE LE TOUR DE TAILLE

Jusqu'à présent, pour estimer la corpulence d'une personne, nous avons recours à l'IMC, soit l'indice de masse corporelle. Il s'agit d'un indicateur reconnu par l'Organisation mondiale de la Santé. La formule est simple : le poids en kilo, divisé par la taille en mètre, au carré. Cela donne un nombre aux alentours de

20, pour les personnes en bonne santé. Au-delà de 25, la personne est considérée comme étant en surpoids. Seulement, cet indicateur est de plus en plus critiqué. En effet, il est parfois considéré comme trop universel, ne prenant pas en compte les différences d'âge, de sexe, d'ethnie, etc.

Dans une récente étude parue dans la revue Jama network Open, des chercheurs ont mis en place un nouvel outil, jugé plus fiable. Ainsi, l'Indice de rondeur corporelle serait plus adapté pour diagnostiquer un surpoids, une obésité et les problèmes de santé associés. Le petit truc en plus de cet indicateur : il prend en compte le tour de taille et plus précisément, la graisse viscérale. Cette dernière, lorsqu'elle est en

excès, est associée à des risques de maladies cardiovasculaires.

« Nos résultats fournissent des preuves convaincantes de l'application de la BRI en tant qu'outil de dépistage non invasif et facile à obtenir pour l'estimation du risque de mortalité et l'identification des individus à haut risque », expliquent les auteurs de ces travaux.

IRC : UN CALCUL QUI NE PEUT PAS ÊTRE FAIT À LA MAISON

L'IRC a donc l'avantage de prendre en compte la circonférence des hanches et de la taille afin d'estimer la quantité de graisse totale, et de graisse viscérale, dans le corps. Or, d'après les scientifiques,

cette graisse est un véritable marqueur de risque accru de problèmes cardiovasculaires, de troubles métaboliques et de cancers.

Cependant, le calcul de cet indicateur est plus complexe que celui de l'IMC. Il faudrait calculer : $364,2 - 365,5 \times v(1 - [circonférence \text{ de la taille en centimètres} / 2p] / [0,5 \times \text{la taille en mètres}])$. L'indicateur est donc moins accessible. Les auteurs de l'étude soulignent désormais la nécessité d'études approfondies autour de l'IRC. Pour l'instant, les deux méthodes doivent être associées pour évaluer, le plus exactement possible, la santé physique des individus.



Selection du jour



20h10

Tracker

Avec Justin Hartley, Abby McEnany, Fiona Rene, Eric Graise, Brent Sexton, Floriana Lima, Freda Foh Shen, Jolie Jenkins, Johnny Rey Diaz, Morgan Taylor Campbell, Michael Dallamore, Ted Cole, Simon Leung

Après avoir perturbé «Le Processus», une mystérieuse opération clandestine, Colter et son frère Russell découvrent que leur intervention a déclenché une série d'événements inquiétants. Déterminés à empêcher de nouvelles victimes, les deux hommes se lancent dans une course contre la montre pour remonter jusqu'à la source de cette organisation secrète. Alors que le danger se rapproche, ils doivent identifier ceux qui orchestrent cette machination et mettre définitivement fin à leurs agissements.



La grande librairie

Présenté par : Augustin Trapenard

Le grand rendez-vous de l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse... Augustin Trapenard convie des auteurs venus d'univers différents. «La grande librairie» a toujours pour seul mot d'ordre le plaisir de découvrir de nouvelles contrées littéraires et d'assister à des rencontres entre auteurs, qui échangent sur leurs ouvrages et apportent leur éclairage personnel. Auteurs confirmés ou talents naissants, ils révèlent à demi-mots leurs secrets de fabrication. Des rubriques régulières viennent ponctuer l'émission, notamment la découverte d'une librairie dans les quatre coins de l'Hexagone et le coup de coeur des libraires.



20h10

On aboie en silence



Avec Théo Augier, Marvin Dubart, Mélanie Doutey, Louisiane Gouverneur, Sam Chemoul, Mexianu Medenou, Delphine Baril, Sirine Lomppez, Amael Godin, Abdallah Charki, Aby Olichet, Grace Seri, Ahmad Kontar, Lucie Fagedet
À 17 ans, Jérémy rêve de devenir cinéaste et partage une relation fusionnelle avec son grand frère Théo, rappeur en pleine ascension. Mais l'apparition de troubles psychotiques fait vaciller l'équilibre familial. Entre déni, crises et tentatives de création commune, les deux frères luttent pour préserver leur lien. Jérémy doit accepter la maladie, vivre avec et finalement renoncer à la vie qu'il imaginait.



20h10

Des racines et des ailes

Présenté par : Carole Gaessler

Dans ce numéro de «Des racines et des ailes», nous vous emmènerons à la découverte d'îles singulières au large de la Normandie. Cernées par des courants violents, découpées de falaises abruptes, elles forment un archipel exceptionnel. Si Jersey, Guernesey, Sercq, Aurigny sont britanniques, l'archipel de Chausey est resté français. Ces îles ont en commun leur héritage normand et défendent farouchement leur identité. Nous embarquerons à bord du chalutier de Malo, 24 ans, l'un des plus jeunes artisans pêcheurs côtiers. Le marin, au milieu des récifs de Chausey, relève chaque jour ses casiers remplis de homards, de bulots et du trésor local : la moussette.



20h10

La France a un incroyable talent

Présenté par : Karine Le Marchand

Le talent show n°1 de la télévision brise le plafond de verre et change les règles du jeu ! Dès les quarts de finale, les 30 artistes sélectionnés se produiront en direct, aux côtés d'un juré guest surprise, pour des prestations sans filet où chaque seconde comptera. Le public deviendra le 5e membre du jury dès les quarts de finale : il enverra chaque



semaine son talent préféré en demi-finale, partagera ensuite le pouvoir avec les jurés, avant de désigner seul le grand gagnant et le lauréat des 100 000 euros. Le Golden Buzzer conduira désormais les cinq coups de coeur du jury en quarts de finale, tandis qu'un nouveau Golden Buzzer Collectif permettra de qualifier un sixième talent si une prestation met l'intégralité du jury d'accord.



20h25

Enquêtes criminelles

Présenté par : Nathalie Renoux, Michel Mary

Mardi 17 septembre 2024. Au tribunal d'Avignon, dans le Vaucluse, une femme d'une soixantaine d'années est acclamée par la foule. Gisèle Pelicot était encore inconnue du grand public quelques jours plus tôt, mais l'horreur des viols dont elle a été victime et son courage au moment d'affronter le procès de son bourreau ont bouleversé la France. Car l'homme dans le box des accusés n'est pas n'importe qui : Dominique Pelicot, le mari de Gisèle. Pendant près de dix ans, de juillet 2011 à octobre 2020, ce dernier aurait invité des hommes à son domicile à l'insu de son épouse. Selon les enquêteurs, Gisèle aurait subi une centaine d'abus sexuels de la part d'inconnus sans se douter de rien.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.reqje@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

RUSSIE-CHINE

Une alliance stratégique qui redessine la carte du monde

De la Sibérie à la mer de Chine méridionale, en passant par les glaces de l'Arctique, Pékin et Moscou ne se contentent plus de se soutenir diplomatiquement. Ils construisent, brique par brique, une coopération stratégique globale qui bouleverse les équilibres énergétiques, industriels et maritimes mondiaux. Une alliance dictée par la nécessité, mais portée par une vision à long terme.

Cette dynamique a été de nouveau illustrée ce lundi à Pékin. Le membre du Bureau politique du Comité central du PCC et directeur du Bureau de la Commission centrale des affaires étrangères, Wang Yi, a reçu Nikolai Patrouchev, assistant du président russe et président du Comité maritime. Une rencontre hautement symbolique qui place la mer et l'Arctique au cœur du partenariat.

L'ÉNERGIE, LE SANG DE L'ALLIANCE

Le premier pilier de cette coopération est l'énergie. Frappée par les sanctions occidentales depuis la guerre en Ukraine, la Russie a opéré un pivot historique vers l'Est. Et la Chine a absorbé ce flot.

Les ventes de gaz et de pétrole russe vers la Chine ont explosé. Le gazoduc Force de Sibérie 1 tourne à plein régime, et les négociations pour Force de Sibérie 2, qui fera transiter 50 milliards de m3 par an via la Mongolie, sont en phase finale. Côté pétrole, la Russie est devenue en 2024-2025 le premier fournisseur de la Chine, devant l'Arabie saoudite, avec plus de 2 millions de barils par jour. Des livraisons payées en yuan et en roubles, contournant le dollar. Pour Pékin, c'est la sécurité énergétique ultime : un approvisionnement terrestre, stable, bon marché et à l'abri des blocus maritimes américains dans le détroit de Malacca. Pour Moscou, c'est la survie de son économie de rente. Une interdépendance assumée.

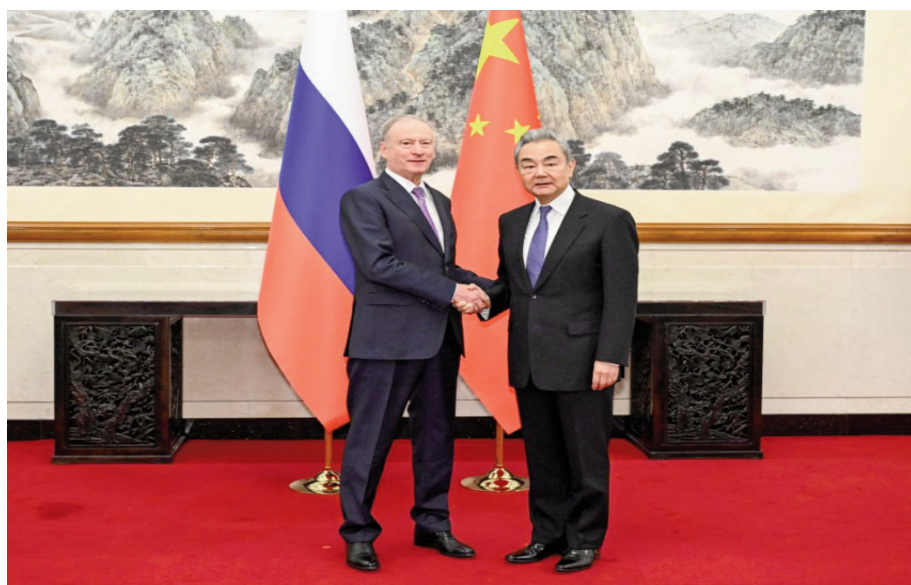
DE L'AUTOMOBILE AUX TERRES RARES : LA CHINE INVESTIT LA RUSSIE

Le second pilier est l'investissement industriel. Le retrait massif des constructeurs européens, japonais et coréens de Russie en 2022 a laissé un vide immense. La Chine l'a comblé en un temps record. Aujourd'hui, plus de 60% des voitures neuves vendues en Russie sont chinoises. Chery, Geely, Great Wall et Haval ont non seulement inondé le marché, mais ont racheté des usines laissées par Renault et Volkswagen, y produisant désormais localement. C'est toute l'industrie automobile russe qui a été sinisée.

Mais Pékin ne s'arrête pas là. Les investissements chinois se multiplient dans l'industrie lourde, les machines-outils, l'électronique grand public et surtout, les terres rares et les métaux critiques. La Russie possède l'une des plus grandes réserves mondiales de lithium, de nickel, de cobalt et de terres rares en Sibérie et dans l'Arctique. La Chine, qui raffine déjà 90% des terres rares mondiales, sécurise ainsi sa domination sur les chaînes de valeur des batteries et des semi-conducteurs pour les décennies à venir, en s'associant à des groupes miniers russes.

LE GRAND PROJET : LE CORRIDOR TRANSARCTIQUE ET LES ROUTES DE LA SOIE DE GLACE

C'est le projet le plus ambitieux et le plus révélateur de cette alliance : la conquête de l'Arctique. Comme l'a souligné Wang Yi lors de sa rencontre avec Patrouchev, "la construction par la Chine des Routes de la Soie de glace et le développement par la Russie des routes maritimes arctiques convergent". L'importance de la coopération maritime dans la coordination stratégique globale sino-russe "ne cesse de croître". La Russie possède la plus grande flotte de brise-glaces



nucléaires au monde et contrôle la Route maritime du Nord, qui relie l'Europe à l'Asie en 15 jours au lieu de 30 par le canal de Suez. Avec le réchauffement climatique, cette route devient navigable plus longtemps chaque année.

La Chine, qui se définit comme un "État proche de l'Arctique", apporte ce que la Russie n'a plus : des capacités massives de construction navale, de logistique et de financement. Patrouchev a été très clair : "La Russie souhaite renforcer sa coopération avec la Chine dans la construction du corridor de transport international transarctique".

Moscou entend aussi "tirer profit de l'expérience chinoise en matière de construction navale, de logistique et de commerce maritime". Concrètement, cela signifie la construction conjointe de porte-conteneurs de classe glace, de méthaniers brise-glace pour transporter le GNL de Yamal, et de ports en eau profonde le long de la côte sibérienne. Pékin finance, les chantiers navals chinois construisent, la

Russie sécurise la route. Wang Yi a résumé la doctrine commune : "conjuguer leurs avantages respectifs, préserver leurs droits et intérêts maritimes légitimes, maintenir la sécurité maritime dans la région Asie-Pacifique et garantir la libre circulation sur les principales routes maritimes mondiales", tout en développant ce qu'il appelle le "moteur bleu" des relations sino-russes pour bâtir une "communauté maritime de destin partagé".

Dans un contexte international "marqué par de fortes turbulences", comme l'a dit Patrouchev, ce partenariat n'est plus une simple entente tactique anti-occidentale. C'est une alliance structurelle où la Russie apporte les matières premières et la route, et la Chine apporte le marché, l'usine et les navires.

Deux puissances continentales qui s'unissent pour devenir une puissance maritime mondiale, capable de contourner les goulots d'étranglement contrôlés par l'Occident.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Algérie - Arabie saoudite : une alliance qui se renforce

Les deux géants énergétiques du monde arabe resserrent les rangs. L'Algérie et l'Arabie saoudite, deux piliers de l'OPEP et parmi les plus grands exportateurs de produits énergétiques au monde, ont décidé de multiplier leur coopération dans le volet économique, avec les hydrocarbures comme fer de lance, mais avec une vision qui dépasse largement le pétrole.

Cette volonté commune a été clairement affichée ce lundi à Riyad. En marge de la Semaine de l'énergie, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, et le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, ont rencontré le ministre saoudien de l'Energie, de l'Industrie et des Ressources minérales, Son Altesse Royale le Prince Abdulaziz bin Salman bin Abdulaziz Al Saoud. Une rencontre tenue en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Arabie saoudite et des cadres des deux parties, qui confirme la profondeur des relations historiques privilégiées unissant les deux pays. Si le pétrole reste le socle, les discussions ont montré que les deux pays veulent bâtir une alliance énergétique du futur.

Les deux parties ont passé en revue les opportunités d'investissement dans l'ex-

ploration et le développement des gisements en Algérie, le renforcement de l'industrie pétrolière et gazière, et surtout la consolidation de la coopération dans la pétrochimie. Un secteur où l'Arabie saoudite, avec des géants comme SABIC et Aramco, possède un savoir-faire mondial que l'Algérie veut mettre à profit pour valoriser son gaz et ne plus se contenter de l'exporter brut. Loin du cliché des pétroliers pollueurs, Alger et Riyad ont discuté de projets visant à réduire l'empreinte carbone de l'industrie pétrolière et gazière et à limiter les émissions de méthane. Une condition indispensable pour rester des fournisseurs fiables et acceptés dans un monde qui se dirige vers plus de normes environnementales.

L'accord prévoit la promotion de projets associant le groupe Sonatrach aux entreprises saoudiennes leaders, avec un accent sur la promotion du contenu local dans les chaînes de valeur énergétiques, l'échange d'expertises, le transfert de technologies et le développement de programmes de formation. L'objectif est de ne pas seulement importer des équipements, mais de fabriquer ensemble. La rencontre a surtout ouvert la voie à une coopération hors hydrocarbures, là

où se joue l'avenir. Dans le secteur de l'électricité, les discussions ont porté sur la fabrication d'équipements électriques, le développement de l'hydrogène propre et l'énergie solaire photovoltaïque. L'Algérie, avec son immense potentiel solaire, et l'Arabie saoudite, qui investit des centaines de milliards dans NEOM et son programme renouvelable, ont des intérêts convergents évidents.

Un point a particulièrement été souligné : le dessalement de l'eau de mer. Les deux pays, confrontés au stress hydrique, sont des leaders mondiaux dans ce domaine. L'intensification de la coopération en recherche et innovation sur le dessalement est une question de sécurité nationale pour les deux capitales.

Les deux parties ont également convenu de relancer les initiatives dans le cadre du Haut Conseil de coopération algéro-saoudien et salué la dynamique au sein du Conseil des ministres arabes de l'électricité, dont l'Algérie assure actuellement la vice-présidence du bureau exécutif.

Enfin, et c'est le message le plus important pour les marchés mondiaux, Alger et Riyad ont affiché un front commun total sur le marché pétrolier. Les deux ministres ont exprimé leur satisfaction quant

aux évolutions positives du marché mondial, grâce aux efforts continus déployés au sein de l'OPEP et de l'alliance OPEP+. Ils ont réaffirmé leur engagement total à mettre en œuvre les accords conclus dans le cadre de l'OPEP+, contribuant ainsi à soutenir la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier.

Dans un contexte mondial marqué par les tensions géopolitiques et les incertitudes sur la demande, ce message est clair : l'Algérie et l'Arabie saoudite entendent renforcer leur rôle de fournisseurs fiables et responsables à travers le monde. Non pas en inondant le marché, mais en garantissant la pérennité des investissements et la stabilité des prix à long terme, grâce à une coordination étroite entre producteurs.

Entre l'Algérie qui cherche à attirer les investissements pour développer ses nouveaux gisements et diversifier son économie, et l'Arabie saoudite qui cherche à sécuriser ses débouchés et à investir dans des hubs énergétiques stables, la coopération n'est plus une simple option diplomatique. C'est une alliance stratégique, pragmatique et tournée vers l'avenir.

B. KH.